

# LES MOBILISATIONS SOCIALES ET ACTIONS COLLECTIVES COMPAREES ENTRE LA FRANCE ET LA REPUBLIQUE DU BENIN ENTRE 2017-2019 : VERS L'UNIFORMISATION DES REVOLTES CONTRE LES DERIVES AUTORITAIRES DES ETATS.

**Dr. GBECHOEVI A. Alexandre**

*Université d'Abomey Calavi*

*Faculté de Droit et de Sciences politiques (FADESP)*

*Maître-Assistant des Universités du CAMES*

*Enseignant-chercheur de Spécialiste des Sciences politiques*

## **Résumé**

Les mobilisations sociales et actions collectives en France et au Bénin présentent des caractéristiques communes en ce qui concerne leurs modes opératoires et leurs stratégies. Elles sont générées par l'exploitation à visées conflictuelles des forfaits des lobbies financiers et des acteurs politiques qui se professionnalisent en politique. Et plus, elles condensent et font exploser les querelles surannées entre les acteurs politiques en République du Bénin contrairement au cas français où ce sont les sentiments de l'abandon du peuple sur les carreaux de la souffrance et de la misère qui génèrent les mouvements sociaux en correspondance avec la montée du chômage et les surtaxes. La gestion des affaires publiques au-delà du consensus devient ainsi le modèle de la conduite du peuple. On se retrouve alors dans la théorie de l'Etat contre le peuple ou dans la théorie de la conspiration qui favorisent toutes le dumping politique où les rapports socio-politiques sont régis par l'anarchie ou la pratique du darwinisme social. Les inégalités s'accroissent et les mécontentements accumulés se concentrent en frustrations et prennent

l'allure de la revanche lors de petites déflagrations. La latence de l'hétérogénéité venant s'ajouter à tout ce fond et donne ancrage à la misanthropie comme par similarité et uniformisme. Mais ce qui nous a conduits à cette analyse, c'est la ressemblance entre les manifestations françaises entre 2017-2019 à celles de la République du Bénin (I) dans une première partie et dans une deuxième partie il sera question pour nous d'examiner les situations et événements en production au Bénin et en France comme la mise en exécution des théories les théories du complot dans l'examen du cas du béninois et du cas français.

**Mots-clés : théories du complot, mondialisation, uniformisation, actions collectives, gilets-jaunes, casseurs-bruleurs.**

## **Abstract**

Social mobilizations and collective actions in France and Benin share common characteristics as regards their operating methods and strategies. They are generated by the exploitation of conflicting aims of financial lobbies and political actors who professionalize

in politics. And more, they condense and explode quarrels quarrels between political actors in the Republic of Benin contrary to the French case where it is the feelings of the abandonment of the people on the tile of suffering and misery that generate social movements in correspondence with rising unemployment and surcharges. The management of public affairs beyond consensus thus becomes the model of the conduct of the people. One finds oneself in the theory of the state against the people or in the theory of the conspiracy which all favor the political dumping where the socio-political relations are governed by the anarchy or the practice of social Darwinism. Inequalities increase and accumulated discontent is concentrated in frustration and takes the form of revenge in small explosions. The latency of heterogeneity is added to all this background and gives anchorage to misanthropy as by similarity and uniformity. But what led us to this analysis is the similarity between the French demonstrations between 2017-2019 to those of the Republic of Benin (I) in a first part and in a second part it will be question for us to examine the situations and events in production in Benin and France such as the implementation of conspiracy theories in the examination of the case of Benin and the French case.

**Keywords: conspiracy theories, globalization, standardization, collective actions, yellow jackets, burglar-destroyers.**

## INTRODUCTION

La socialisation, l'acculturation de même que les formes des pratiques sociales qui s'arriment ou divergent d'avec l'éthique peuvent être considérées comme relevant de la culture politique. Selon Yves CHEMEIL <sup>1</sup> la socialisation et la cultururation inculquent aux acteurs des mécanismes qui régissent leur conduite. L'action, individuelle ou collective, s'inscrit alors dans un cadre culturel acquis dont le cas des valeurs, des normes définissent le champ du possible et l'espace de signification. Qu'on le baptise de "culture" de "conscience collective" ; d'"ordre symbolique" ; d' "idéologie dominante"... elle exige un objet de l'ordre politique qui substitue ou ajoute la contrainte intériorisée à la contrainte extérieure. Cet objet est en relation étroite avec l'institution dont elle dépend. Et quand les institutions se comportent comme si elles de même que leurs acteurs ont l'impression de prendre des décisions et d'agir contre la collectivité et la nation ou contre la volonté générale, il importe alors aux groupes sociaux organisés et structurés de s'associer et de dessiner des bases de l'action collective pour faire de l'inversion sociales, politique, économique et stratégique. C'est ce qui nous a conduit à décrire la thématique de : « *Les mobilisations sociales et Actions collectives comparées entre la France et la République du Bénin entre 2017-2019 : vers l'uniformisation des révoltes contre les dérives autoritaires des Etats* » pour notre investigation scientifique sur la comparativité entre les actions collectives d'inversion des dérives autoritaires en France et

<sup>1</sup> Yves CHEMEIL CULTURE POILTIQUE, presse universitaire franc 1985 cité par Madeleine GRAWITZ et Jeun LECA in traité de science politique Tome 3 p..237

au Bénin entre 2017-2019. Pour réussir cette recherche, nous avons élaboré deux (2) hypothèses.

La première hypothèse est que ‘‘Les actions collectives sont un ensemble d’action configurées, stratifiées et programmées pour agir sur les décisions institutionnelles qui rompent le pacte social (contrat social)’’. Cette hypothèse s’avère plausible car lorsqu’on laisse se produire des actes qui briment, brisent, désarticulent ou désorganisent les pratiques sociales conventionnelles des peuples devant vivre en communauté de manière durable et devant s’accepter mutuellement... ces comportements se transforment en pratiques sociales et deviennent des éléments modificateurs et transformateurs de la culture. C’est d’ailleurs pour cela que Yves SCHEMEIL pensait « *la culture, pour ce que l’on peut désigner ainsi, est donc également un transformateur de conduite individuelle en conduite collective et réciproquement. Opérateur théorique obligé entre la micro et ma macro politique, cet objet devait susciter un traitement privilégié en science politique, articulé autour de sa place dans les diverses théories sociales, de ses rapports avec les institutions et de son rôle dans la genèse et la transformation des comportements*<sup>2</sup> ». A travers cette affirmation, il se réveille que les actions collectives (AC) s’inscrivent dans l’impulsion des forces actives de la société à la visée de l’inversion des décisions politiques contraignantes et autoritaires.

La deuxième hypothèse de notre analyse à propos des actions collectives à présent est qu’il y est des paramètres de

similarité entre les faits politico-sociaux en France depuis 2017 jusqu’en 2019 (les gilets Jaunes) et les différents acteurs politiques de l’opposition en République du Bénin entre 2017 et 2019. La réalité des violences par les soulèvements populaires au Bénin s’assimilant à la réplique massive des groupes défavorisés en France, ledit mouvement (les Gilets-jaunes) semble prendre la voie de modèle de réaction dans les autres pays de l’Europe et sur le continent africain dont la République du Bénin en particulier. Mais quel objectif visons-nous dans la présente recherche comparative que nous inscrivons dans le domaine des stratégies-sécurité internationale et défense ?

L’objectif Principal que nous vivons de la présente recherche est d’expliquer les mouvements sociaux collectifs en actions collectives dans la République française de 2017 à 2019 et concomitamment en République du Bénin. Le second objectif en la matière est de démontrer l’opérationnalité de ces deux typologies d’action collectives or ces mouvements sociaux sont générés par des comportements, des opinions et des idéologies relevant de la contradiction des intérêts généraux et des intérêts particuliers. Il importe alors pour nous dans un : premier objectif spécifique d’analyser les effets de ses pratiques similaires en inversion politique en France et au Bénin entre 2017 et 2019. Sachant bien que la logique hégélienne du développement de l’esprit, c’est de la contradiction entre l’être et le non-être qu’émerge un nouvel être produit de la synthèse, nous pouvons déduire que les oppositions et les contradictions sociales participent du dynamisme de l’évolution sociale quoiqu’on dise. Les relations anarchiques au sein et entre les Etats contribuent alors à la

---

<sup>2</sup> Op.cit.

dialectique du progrès. On peut alors dire en deuxième objectif spécifique ici qu'il s'agit pour nous dans ce travail de convaincre les décideurs politiques de la validation et de la validité des actions collectives. Mais quel problème pose la notion des actions collectives dans un contexte français et béninois entre 2017 et 2019 ?

Le problème qui se pose ici est l'opérationnalité des actions collectives et leur pouvoir de redirectionnement des politiques publiques des décideurs autoritaires à pensée, choix et visée unitaires. Pour examiner cette problématique, nous choisirons la méthode explicative en science sociale qui se fonde sur le contrat, les observations, les explications, les analyses et les déductives à propos du phénomène observé. De là, il faut ajouter que dans le cas précis, la partie française de notre analyse des mouvements sociaux est issue d'une base informationnelle numérique ayant notre documentaire sur les faits. Quant à la partie béninoise, nos observations et informations des réseaux sociaux ont constitutives nos bases de renseignement. La question se pose à savoir quelle sont les théories qui oriente les actions collectives ?

La première théorie à laquelle nous faisons référence en matière d'actions collectives est celle de Harold D. Lasswell : « ce dernier défend, en 1948, l'idée selon laquelle les médias injectent des messages dans l'esprit des individus, c'est le célèbre modèle de la « seringue hypodermique ». Pour Paul Lazarsfeld, il en va autrement. L'influence des médias se réalise de manière indirecte, parce qu'elle passe par l'intervention de « leaders d'opinion » qui rallient les membres de leurs

réseaux sociaux à leurs points de vue <sup>3</sup>. Autrement dit, des leaders d'opinion jouent un rôle fondamental de filtre et de relais entre les informations diffusées par les médias et les individus. Paul Lazarsfeld pose ainsi les jalons de la théorie de la communication à deux étages (*The two-step flow of communication*).<sup>4</sup> » Les actions collectives prenant leur source dans la culture de démonstration publique et médiatique des points de vue des leaders d'opinion comme à l'agora par les philosophes grecs doivent tenir compte d'un degré élevé de rapport à la culture et à la sauvegarde des principes de l'éthique politique. La deuxième théorie à laquelle que nous-nous référons en la matière est celle du constat de l'hétérogénéité sociale sur laquelle se fondent les politiques pour maximiser leurs intérêts particuliers. Nous referons ainsi à la théorie de Lane<sup>5</sup>, elle se présente comme suit : « *les noirs ont par rapport aux blancs de pratiques politique spécifiques ; leur participation, lorsqu'elles existent, est d'avantage orientée vers les problèmes locaux et éthique que nationaux.* » Cette théorie quoique frisant l'idéologie de la racialité et la discrimination sélective ne manque pas de prouver les écarts de similitude entre les actions collectives au nord et au sud surtout sur le continent africain et particulièrement au Bénin.

En appliquant ces théories aux éléments des gilets jaunes en France et aux évènements

<sup>3</sup> (Katz, Lazarsfeld, 1955).

<sup>4</sup> <http://publictionnaire.humanum.fr/notice/lazarsfeld-paul>, Lazarsfeld (Paul) Le rôle des relations interpersonnelles dans le processus de communication médiatique, consulté le 23/06/2019 à 16h 49.

<sup>5</sup> Lane, 1959 p.235.

des élections législatives au Bénin, nous pouvons déjà commencer par percevoir les degrés de divergence qui se dessinent dans les luttes d'envergure collectives dans les deux contextes. Pour conduire notre recherche nous étudierons dans la première partie. Les mobilisations sociales et actions collectives comparées en France et au Bénin entre 2017-2019 (I). Et dans une deuxième partie les théories du complot : examen du cas du béninois et du cas français (II).

## I - Les mobilisations sociales et actions collectives comparées en France et au Bénin entre 2017-2019 : Des Gilets jaunes aux casseurs-brûleurs.

Le mouvement des Gilets jaunes apparaît en France entre 2017-2019. Ce mouvement social spontané trouve son origine dans les foisonnements principalement sur les réseaux sociaux d'appel à manifester contre l'augmentation de la taxe intérieure des constituants sur les produits (TICPE). A partir du 17 Novembre 2018 la contestation s'organise autour de blocage de route et de rond-point et de manifester tous les samedis, mais s'organisent également dans les métropoles où se produisent plusieurs épisodes violents notamment sur l'avenue des champs Elysée. Rapidement, les revendications du mouvement s'élargissent au domaine socio-politique lors des rassemblements le plus souvent non déclarés, plusieurs milliers de personnes sont blessées aussi bien du côté des manifestants que des forces de l'ordre. Des associations comme Amnesty internationale critique une conduite inadaptée du maintien de l'ordre des institutions comme l'ONU et

conseil Europ s'interrogent sur l'usage d'arme comme les IDD et des grenades de d'encerclement. C'est alors face à l'ampleur de ces mouvements que l'exécutif renonce à la hausse de la TICPE. Le président de la République Emmanuel Macron annonce ensuite les mesures et lance les grands débats nationaux. Cependant cette réponse ne met pas fin aux mouvements. C'est d'ailleurs le moment principal pour les acteurs de Gilets jaunes de renforcer les mobilisations et de persister sous une autre forme. Leurs casses et incendies souvent calmés par les pompiers<sup>6</sup> ne donnent même pas au gouvernement macron l'idée de reconnaissance vis-à-vis des sapeurs-pompiers<sup>7</sup>. Ceux-ci à leurs tour se rétractent<sup>8</sup> et préparent des actions de soulèvements<sup>9</sup> ou

<sup>6</sup>[https://fr.sputniknews.com/france/201906231041500642-france-pompiers-lettre-castaner-greve/?utm\\_source=push&utm\\_medium=browser\\_notification&utm\\_campaign=sputnik\\_fr](https://fr.sputniknews.com/france/201906231041500642-france-pompiers-lettre-castaner-greve/?utm_source=push&utm_medium=browser_notification&utm_campaign=sputnik_fr) : « On est pourtant en première ligne sur les attentats, les feux, dans les zones difficiles, le samedi depuis six mois sur les Gilets jaunes [...]. On est la seule profession à n'avoir pas eu de prime! », a déclaré André Goretti, président du syndicat numéro 1, le FA/SPP-PATS. »

<sup>7</sup>[https://fr.sputniknews.com/france/201906231041500642-france-pompiers-lettre-castaner-greve/?utm\\_source=push&utm\\_medium=browser\\_notification&utm\\_campaign=sputnik\\_fr](https://fr.sputniknews.com/france/201906231041500642-france-pompiers-lettre-castaner-greve/?utm_source=push&utm_medium=browser_notification&utm_campaign=sputnik_fr) : « Selon une lettre envoyée le 19 juin au ministre de l'Intérieur, que s'est procurée Le Parisien, les sept syndicats de la profession ont informé Christophe Castaner d'une série de préavis de grève pendant l'été. D'une durée de 24 heures chacun, ces préavis sont prévus du 26 juin au 31 août prochains ». Consulté le 23-06-2019 à 17h 37

<sup>8</sup>[https://fr.sputniknews.com/france/201906231041500642-france-pompiers-lettre-castaner-greve/?utm\\_source=push&utm\\_medium=browser\\_notification&utm\\_campaign=sputnik\\_fr](https://fr.sputniknews.com/france/201906231041500642-france-pompiers-lettre-castaner-greve/?utm_source=push&utm_medium=browser_notification&utm_campaign=sputnik_fr) « Le malaise est profond. Il y a urgence. Depuis trop longtemps, les pompiers jouent les pompiers des autres services publics. Ça craque de partout », a indiqué Frédéric Perrin, responsable de Spadis CFTC. Op-cit.

<sup>9</sup><https://fr.sputniknews.com/france/201906231041500642->

de grèves, Mais dans quel contexte ces situations ont-elles été produites ? En quoi correspondent-elles à la culture politique, économique et sociale des Etats concernés ? ... Telles sont les questions pour lesquelles nous donnerons nos appréciations dans le présent article. Et tout d'abord commençons par comprendre que les violences populaires découlent souvent de la dérive autoritaire ou de la violation des principes de concertation.

### A – La violation du Principe de la concertation.

Les actions collectives relèvent du domaine d'analyse de la science sociale et particulièrement de la sociologie. Le sociologue Braud en abordant la présente question avait montré que : « *l'observation de vie en société révèle sans peine l'existence de l'atteinte ou d'exigence collective. Les salariés d'une entreprise manifestent contre les réductions défectives ; des parents réclament l'ouverture d'un nouveau collège, les résidents d'une-banc lieu se plaignent de moyens de transports insuffisants*<sup>10</sup> ». Il se révèle que les besoins individuels ou particuliers lorsqu'ils arrivent à être communautarisés suscitent automatiquement une conjonction de volonté de

s'associer afin d'opérer la remédiation. Or il n'y a jamais de remédiation collective ou bien plus la société n'a pas besoin de remédiation collective si les acteurs concernés ne se fondent pas sur le principe de la concertation afin d'être en mesure de réfléchir aux problèmes qui leur sont posés et de se décider à converger leur esprit vers un point commun de résolution. La concertation se présente là comme un module opératoire des actions collectives pour la médiation ou pour la négociation<sup>11</sup>. Se fondant donc sur la notion de la concertation, le sociologue Bertrand OBERSON avait démontré plusieurs sous principes de la concertation<sup>12</sup>.

#### 1- L'Approche française et les actions d'inversion du pouvoir politique entre 2017 et 2019 : la stratégie des Gilets-Jaunes.

Il s'agit d'abord de l'identification des problèmes qui se posent à la société ou à la communauté ou au groupe social indiqué. Après ce stade, les acteurs au niveau de la structure des conflits doivent être identifiés<sup>13</sup>

---

[france-pompiers-lettre-castaner-greve/?utm\\_source=push&utm\\_medium=browser\\_notification&utm\\_campaign=sputnik\\_fr](https://fr.sputniknews.com/france/20190623104150064-2-france-pompiers-lettre-castaner-greve/?utm_source=push&utm_medium=browser_notification&utm_campaign=sputnik_fr) « Les syndicats dénoncent notamment le «déli de dialogue social» et «l'absence de réponse» après des rencontres «stériles» organisées avec le ministre, l'Association des maires de France (AMF) et l'Association des départements de France (ADF). Les syndicats demandent notamment que la prime de risque soit revalorisée à hauteur des autres métiers à risques, alors qu'elle n'a pas été augmentée depuis 1990 ».op-cit.

<sup>10</sup>BRAUD, confer cour NO ,I, introduction à la sociologie.

---

<sup>11</sup> [https://fr.sputniknews.com/france/20190623104150064-2-france-pompiers-lettre-castaner-greve/?utm\\_source=push&utm\\_medium=browser\\_notification&utm\\_campaign=sputnik\\_fr](https://fr.sputniknews.com/france/20190623104150064-2-france-pompiers-lettre-castaner-greve/?utm_source=push&utm_medium=browser_notification&utm_campaign=sputnik_fr) « Dans ce contexte, les syndicats demandent l'organisation d'une table ronde avec les autres services d'urgences «pour remettre à plat l'ensemble de l'organisation avec les personnels de santé et de police, et ne plus se contenter de poser des sparadraps à droite et à gauche».Op-cit.

<sup>12</sup> [https://fr.sputniknews.com/france/201906231041500642-france-pompiers-lettre-castaner-greve/?utm\\_source=push&utm\\_medium=browser\\_notification&utm\\_campaign=sputnik\\_fr](https://fr.sputniknews.com/france/201906231041500642-france-pompiers-lettre-castaner-greve/?utm_source=push&utm_medium=browser_notification&utm_campaign=sputnik_fr) « Les organisations responsables» ajoutent qu'elles resteront «ouvertes à toutes négociations qu'il vous conviendra d'ouvrir» lors de ces deux mois de préavis.

<sup>13</sup> Ici, c'est la théorie de l'homogénéité du groupe.

pour éviter des infiltrations nuisantes ou déstabilisatrices de l'équilibre des manifestants. Ils doivent déterminer leur plan d'actions en les listant sur une plateforme revendicative. Mais tout d'abord, ils doivent s'associer et se concentrer pour dégager leurs leaders ou dirigeants au sein desquels doivent émerger les protagonistes ou leader d'opinion. Selon Bertrand OBERSON : « *une manière simple de décrire ses phénomènes est de les présenter comme des affrontements entre les véritables être collectifs* ». Les actions collectives se définissent comme les manifestations prononcées d'antagonisme entre les pouvoirs publics et les acteurs sociaux défavorables sur un des points de la vie sociale. Il importerait ici pour nous de rechercher à savoir quelle est la part du calcul rationnel et du control social de l'initiative individuelle unis délibérément pour faire face aux contraintes collectives de mise mal à l'aise ?

Il est ici question de l'interprétation du calcul rationnel <sup>14</sup>et le contrôle social dans les actions collectives dans le cas des Gilet-jaunes. Au fait, les Gilets-Jaune en France ont pris beaucoup de temps aux paravents pour se structurer autour des problèmes qui minent la société française. Nous avons surtout la

question de l'emploi et le taux d'abstention <sup>15</sup> aux élections qui a augmenté de façon continue depuis les années 2000 en atteignant leur niveau record sur la 5<sup>e</sup> république. Or depuis 1995, ce taux d'abstention avait commencé par frôler les 35%, et ce taux a continué de connaitre son accroissement jusqu'à l'élection d'Emmanuel MACRON en 2017. Les études annuelles présentées par l'agence Opinion Way-CEVIPOF, ont démontré que le mouvement des Gilets-Jaunes présente un niveau de défiance historique des français vis-à-vis des acteurs politiques d'une part, des situations politiques d'autre part, les syndicats et des médias par la suite. Il est donc là, question de l'accumulation des situations de frustrations surannées. L'automatisme de formation des actions collectives à la manière dont le conçoit Daniel CEFAÏ se présente alors au peuple français. En effet, selon Daniel CEFAÏ : « *elles <sup>16</sup>expérimentent des schémas de circulation des informations, de répartition des pouvoirs et de division des tâches, de coopération entre opérateurs, de distribution des droits et de concentration des décisions. Mais en faisant ces choix organisationnels, elles déterminent aussitôt le type d'expériences et de revendications, d'alliances et de conflits, d'actions et de marges de manœuvres qu'elles*

<sup>14</sup> <https://www.cairn.info/etre-gouverne-etudes-en-l-honneur-de-jean-leca--2724609115-page-127.htm>: « *La cause semble entendue : gouverner, ou au minimum, gouverner dans la durée, être à même de prendre des « décisions » s'imposant aux gouvernés ou citoyens, mais aussi écarter certains enjeux ou « problèmes » des « agendas » gouvernementaux, produire des « non-décisions », tout cela suppose pour les gouvernants de s'appuyer sur des stocks ou réservoirs de légitimité ou de « soutien diffus », tout cela suppose aussi que « décisions » et « non-décisions », mais aussi ceux qui gouvernent, soient d'une manière ou de l'autre « légitimés ».*

<sup>15</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Abstention\\_électorale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Abstention_électorale) : « *e n France, le vote n'est pas obligatoire au sens juridique* », « *voter est un droit, c'est aussi un devoir civique* » est inscrit sur les cartes électorales. Il n'est obligatoire qu'aux élections sénatoriales pour les grands électeurs (députés et conseillers municipaux, départementaux et régionaux) qui se voient, en cas d'abstention, infliger une amende de 100 euros depuis une loi votée en 2004 ».

<sup>16</sup>Les actions collectives.

vont avoir<sup>17</sup> ». Il y a donc à communautariser les actions collectives. Nous sommes ainsi en face de la théorie organisationnelle de groupe d'inflexion ou d'inversion en temps de conflit. Et, selon Annick PERCHERON : « l'idée de conflits est comprise dans la notion même de pluralité des groupes d'appartenance<sup>18</sup> ». Les Gilets-Jaunes sont alors conçus au moyen des variétés de groupes d'appartenance<sup>19</sup>. Chaque groupe communautarise ses problèmes avec ceux des autres. Mais pourquoi ?

En effet venu au pouvoir en 2017, sur un fond de campagne bien connu ou sur un programme politique bien déterminé, Emmanuel MACRON a vite perdu sa cote de popularité. Ses discours politiques, ses déclarations et les mesures économiques qu'il fait prendre par son gouvernement le distancient de la population française, surtout de ceux qui sont dans les zones rurales. Les français ont l'impression qu'Emmanuel MACRON fait de la politique, l'exercice de la puissance. Les Gilets-Jaunes vont alors se présenter comme l'interface de l'inversion pour controverser la disruption opérée par Emmanuel MACRON dans le champ politique français. Ils apparaissent ainsi comme les résidents au pôle de haute visibilité. La notion de malaise démocratique apparaissant alors dans ce cas se confirme et le constat historique de la régression des votants se démontre. Ceci, car, les électeurs ont fini par se décourager et n'ont plus foi aux politiciens. Cette théorie du taux décroissant<sup>20</sup>

des votants avait fait ses preuves depuis les années 1988. PERRINEAU Pascal avait donc témoigné : « pour la troisième fois consécutive lors des élections législatives de cette dernière décennie, les électeurs inscrits sur les listes électorales qui ne se sont pas rendus aux urnes forment « le premier parti de France ». On compte en effet, le 25 mai 1997, 12,6 millions d'abstentionnistes quand la coalition de gauche rassemble 10,6 millions d'électeurs, les partis de la majorité sortante 9,1 millions et le Front national 3,8 millions. Le 1er juin, où se joue le tour décisif dans 448 circonscriptions restées en ballottage, 11,1 millions d'électeurs n'ont pas participé au vote. Au total, selon l'étude réalisée par François Héran, 7,5 millions de Français se sont abstenus aux deux tours de la consultation, soit 19 % des électeurs inscrits en 1997. Les scores de l'abstention, le 25 mai (32 %) comme le 1er juin (28,9 %), ne battent pas les records de démobilisation des électeurs aux scrutins législatifs de la Cinquième République, records toujours détenus par les élections de 1988 (33,9%). Le niveau de participation, somme toute relativement élevé pour des élections provoquées par une dissolution, a déjoué les pronostics alarmistes des observateurs de la campagne électorale qui attendaient de cette élection une confirmation de la désaffection durable et croissante des Français à l'égard de leur système politique. Certes, les résultats de l'abstention confirment la tendance à la hausse générale de

<sup>17</sup> Daniel CEFAÏ, Comment se mobilise-t-on ? « L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », éd EHESS- Paris, p. 251.

<sup>18</sup> Annick PERCHERON, la socialisation politique défense et illustration, in Madeleine GRAWITZ et Jean LECA, TRAITE DE SCIENCE POLITIQUE, t. 3, L'action politique, éd PUF, p.182.

<sup>19</sup> Syndicat, parti politique, ouvriers et autres.

<sup>20</sup> [https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1997\\_num\\_38\\_2\\_4601](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1997_num_38_2_4601) Boudon Raymond. Le «

paradoxe du vote » et la théorie de la rationalité. In: Revue française de sociologie, 1997, 38-2. « En France, l'abstention est influencée par un sentiment de non-représentation politique, sur quatre points : l'alternance politique semble assez inutile lorsqu'elle ne résout pas des problèmes majeurs comme le chômage. la méfiance de la population française par rapport aux politiques en raison du nombre croissant de scandales et d'affaires financières. Le comportement des partis politiques éloigne les politiciens des problèmes réels de la société .le désengagement des électeurs. ».

l'abstention depuis dix ans et justifient une interrogation renouvelée sur ce phénomène que Pascal PERINEAUX nomme « malaise démocratique<sup>21</sup> ». Cette démonstration montre que les Gilets-Jaunes ont des raisons favorables d'opérer. Leur pratique et leur activisme répondent bien au pragmatisme de résolution des problèmes sociaux par manifestations populaires de la colère. Notre analyse de ce phénomène sur la France macronienne s'inspire de plusieurs typologies de modèles surtout de celle de Daniel CEFAÏ<sup>22</sup>.

Ainsi nous convenons alors d'avec l'auteur se référant à lui-même à McAdam, Tarnow et Tilly déclaraient : « Une démarche pragmatiste » et « de la politique conflictuelle » consistant en une activité de revendication, collective et publique, dans un processus dont l'une des parties est nécessairement l'Etat (défini comme une organisation qui exerce le contrôle sur la plus forte concentration de moyens de concrétisation sur un territoire). Par rapport à cela, la compréhension selon laquelle les Gilets-Jaunes se sont fait représenter comme des groupes avant-gardistes<sup>23</sup> dans le champ optique de la défense des droits citoyens en France n'est alors pas une aberration<sup>24</sup>, mais une vision de l'analyse optimale

des pressions populaires et de leurs effets sur autorités crapuleuses. La preuve est que tenant compte de la stagnation<sup>25</sup> des revenus ou du niveau de vie médian depuis 2009 en ce qui a rapport au ménage, il n'a été relevé que trois typologies seulement émergeant du budget national qui vivent légèrement au-dessus du revenu médian c'est -à-dire 1700 euros. Il s'agit des retraités, des professions intermédiaires, les professions supérieures. Il y a alors là un ras-le-bol fiscal<sup>26</sup> qui va au-delà des simples élucubrations de l'esprit visant à poster en vitrine la taxe sur carburant<sup>27</sup>. Pourtant il n'est pas hors du jeu du ressentiment social que la classe n'a pas été frappée par cette situation. La preuve la plus tangible est que le cabinet EY, démontre que : « le gouvernement a mis en place huit impôts et taxes supplémentaires entre le début de la présidence d'Emmanuel MACRON et fin 2018<sup>28</sup> la forte

---

matérialisent le fait que certains rayons ne convergent pas vers l'image prédite par l'optique géométrique

<sup>25</sup> Immobilité, absence de progrès.

<sup>26</sup> <https://www.google.com/search?ei=rDkBXdneKZCjUPX4p8AM&q=L+théorie+de+l%27essoufflement+sociale+chez+Macron> La théorie de l'essoufflement sociale ; La recette 'Macron' montre des signes d'essoufflement. L'exclusion et la persistance des souffrances sociales raniment l'insécurité »

<sup>27</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=UWf6kHmpsac> : « Les taxes appliquées par la France sur ses carburants la placent dans le haut du panier européen. Mais d'autres pays appliquent des taxes plus élevées sur le diesel » et <https://www.google.com/search?ei=> « Son taux de 20% s'applique sur les produits hors taxe, et sur le montant de la TICPE. Le taux de la TVA est fixe au cours de l'année. En mai 2018, la TVA coûte au total près de 0,25 €/litre d'essence SP95 et 0,24 €/litre de gazole. »

<sup>28</sup> <https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-focus-prelevement-a-la-source-enquete/s> : « Le prélèvement à la source (PALS) entrera en vigueur le 1er janvier 2019 : l'employeur deviendra le collecteur de l'impôt sur les salaires. Cette grande réforme fiscale implique de multiples conséquences pratiques pour les entreprises selon leur taille, le nombre de salariés et de sites, et leur structure organisationnelle. Toutes les entreprises sont concernées. Cette enquête s'appuie sur les résultats de sondages menés en novembre 2017 à l'occasion de

<sup>21</sup> <https://www.cairn.info/le-vote-surprise-les-elections-legislatives-du-25--97>, 'L'abstention aux élections législatives de 1997' , Jean Chiche et Elisabeth Dupoirier in *Le vote surprise (1998)*, Pp 139- 159.

<sup>22</sup> Daniel CEFAÏ, Comment se mobilise-t-on ? « L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », éd EHESS- Paris, p. 251.

<sup>23</sup> <https://www.google.com/search?q=avant-gardiste> Avant-gardiste : Le terme avant-garde désigne, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, des personnes qui entreprennent des actions nouvelles ou expérimentales, en particulier dans les arts et la culture

<sup>24</sup> [https://www.google.com/search?q=Aberration+\(optique\)&stick](https://www.google.com/search?q=Aberration+(optique)&stick) Une aberration est un défaut du système optique qui conduit à la déformation des images. Les aberrations sont définies par rapport à l'optique par-axiale et

*médiatisation de l'arrestation du chef d'entreprise Carlos GHOSN pour raisons fiscales au Japon au tout du début du mouvement, a pu renforcer un sentiment d'iniquité* ». Il s'agit ainsi là, d'une rapidité dans l'accroissement des mesures de rugosité dans la gestion du social dans la théorie politique macronnienne.

Cette pratique relève de l'analyse des totalitarismes par Pierre ANSART. En effet selon le chercheur « *la rapidité et la profondeur de ces bouleversements doivent être soulignées*<sup>29</sup> ». Ceci, car l'allure avec laquelle le resserrement de la population se produit, traduit la théorie de la compression des populations surtout des ruraux et des périurbains. Le niveau de vie en France est devenu insupportable par la gravité au pôle supérieur de la fiscalité. La France macronnienne est alors devenue non seulement un étai qui se resserre au cou des citoyens français, mais une jungle où ne s'en sortent que les plus financièrement forts, c'est-à-dire les lobbies et les grands patrons d'entreprises et les acteurs des sociétés internationales. L'hyper capitalisme a pris le dessus sur la classe ouvrière et sur la bourgeoisie administrative. L'accès aux soins, l'emploi, le transport, sont devenus calvériques pour la population. Tout est devenu excessivement cher. Ainsi, l'obligation des manifestations populaires et celle de l'explosion de trop plein de la conscience malaisée des Français transparait à travers les réseaux sociaux (Facebook whatsapp, instagram, boîte électronique, twitter, instagram et autres.). Le secret d'une France émergente et démocratique est alors au

---

conférences et webcasts organisés par EY sur le sujet. Ces sondages ont permis de recueillir les réponses de 169 dirigeants (Finance, RH, Paie...), acteurs du déploiement du PALS au sein de leur entreprise. »

<sup>29</sup> Pierre ANSART, sociologie des totalitarismes, in Madeleine GRAWITZ et Jean LECA, TRAITE DE SCIENCE POLITIQUE, t.2, les régimes politiques contemporaines, éd, P.U.F 1985, p.162.

dehors par voie médiatique et par manifestation populaire. Les journaux de tout acabit en ont rajouté. Les principaux syndicats français qui par hésitation avaient été indécis, ont rejoint le groupe des manifestants. La théorie journalistique de la démocratie de l'audience créée par le journal libération s'est donc développée avec celle de la démocratie directe<sup>30</sup>. Mais quels peuvent être les principaux innovateurs du mouvement des Gilets-Jaunes ?

Par analyse au moyen du schéma de la représentativité : « *plusieurs manifestants sont désignés comme porte-paroles par des Gilets-Jaunes ou sont mis en avant par les médias. Au début du mouvement, les principales personnalités médiatisées sont Eric Drouet, qui a lancé sur Facebook l'appel au rassemblement du 17 novembre 2018, Pricillia LUDOSKY, à l'origine de la pétition en ligne appelant à la baisse des prix du carburant, Jacline MOURAUD, dont la vidéo à l'adresse d'Emmanuel MACRON est devenue virale*<sup>31</sup>... ». La question qui vient à l'esprit en ce sens est de chercher à comprendre ce que représentent les protagonistes dans l'inversion des décisions politiques dans un pays. En effet les protagonistes<sup>32</sup> identifiés se sont mis dans la

---

<sup>30</sup> <https://www.google.com/search?ei=nxgCXBdjiOePoxgPGw5rADw&q=La+démocratie> « La démocratie directe est un régime politique dans lequel les citoyens exercent directement le pouvoir, sans l'intermédiaire de représentants. »

<sup>31</sup> Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/mouvement\\_des\\_Gilets-Jaunes\\_\(France\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/mouvement_des_Gilets-Jaunes_(France))

<sup>32</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie\\_de\\_la\\_communication\\_%C3%A0\\_double\\_%C3%A9tage](https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_de_la_communication_%C3%A0_double_%C3%A9tage) : « Paul Lazarsfeld et Elihu Katz Les « *leaders d'opinion* » (aussi appelés « *relais d'opinion* » ou « *guides d'opinion* »). Ces personnes sont justement les plus exposées aux médias, ce sont donc en grande partie eux qui filtrent, interprètent et transmettent les informations à leurs pairs.

posture d'un combat idéologique, philosophique et socio-économique. Il s'agit de bousculer une société en construction progressive fondée sur le critère de l'individualisme outrancier. Et cela est l'effet de l'accumulation et de la généralisation des malaises sociaux. Les Français ont alors compris que l'hégémonie macronnienne en voie de la légitimation risque de se constituer en un fort mécanisme de domination. et contrairement à la conception socio-politique de Bourdieu selon laquelle : « *la domination est d'autant plus efficace qu'elle se dissimule en tant que telle ; la domination réussie opère dans le silence* »<sup>33</sup>, la théorie macronnienne de la domination s'opère dans le bruit et dans les invectives.

A en dire vrai, pour Soulet MH<sup>34</sup> au fil du temps, les théories ont porté cette double ramification aux problèmes doit doivent avoir une réponse univoque. Cela revient à dire qu'au moment où certains les théoriciens pensent que les Actions Collectives s'inscrivent dans l'objectif de "Lutter ensemble"<sup>35</sup> d'autres prouvent que les actions collectives sont des orientations politiques individuelles<sup>36</sup>. De là, l'orientation des comportements sociaux identifiés en France au nom des Gilets jaunes a une racine dans la remise en cause de la politique fiscale. Elle est la manifestation d'un

sentiment de délaissement d'une partie des territoires et une défiance grandissante à l'égard du fonctionnement des institutions françaises. Cela revient logiquement à dire qu'au moment où l'Etat français à travers les options politiques d'Emmanuel MACRON visait le redressement fiscal, l'augmentation du coût de l'énergie, la taxation de toutes les activités et surtout à la hausse, surtout sur le carbone et les produits énergétique de même que sur les carburants routiers, la population française pour ce qui la concerne ressentait ses mesures comme des mécanismes accentueurs du paupérisme et de la précarité. Or ces mesures pour Emmanuel MACRON supposait-il relevaient du calcul rationnel et du control social. Selon lui, il pensait donner de nouvelles habitudes aux Français en les amenant à faire beaucoup plus de restrictions sur eux même afin de booster l'économie française<sup>37</sup>. Il était ainsi dans ce que le théoricien politiste sociologue LANCELOT appelait l'orientation politique individuel. Macron ne pouvait pas comprendre que la direction dans laquelle s'engage toute action politique individuelle peut paraître résulter comme le constate Alain

---

*Ils répercutent celles qui sont conformes aux opinions dominantes du groupe auquel ils appartiennent, et rejettent, discréditent, ou réinterprètent celles qui sont déviantes* ».23-06-2019à 20h46mn

<sup>33</sup> Dominique COLAS, *Sociologie politique*, éd PUF, collection Premier cycle, Paris 1994, Pp. 134-135.

<sup>34</sup> Soulet MH, *agir en société, engagement et mobilisation aujourd'hui*, édition fribourg, académie Press, collection, RES socialis, Vol.19, 2004, P15

<sup>35</sup> FILLIEULE O. et PECHEU C. in *lutte ensemble*.

<sup>36</sup> Alain LANCELOT

---

<sup>37</sup> <http://blog.lefigaro.fr/rioufol/2018/09/macron-entend-il-la-colere-fra.html> : « *Pour avoir fait de l'économie la pierre angulaire de son mandat, le chef de l'Etat oblige à le juger à l'aune de ces résultats-là. Or, pour l'instant en tout cas, les bilans ne sont pas bons. Donald Trump, en comparaison, insuffle à son pays des performances spectaculaires. Le problème qui se pose désormais à Macron est celui de sa crédibilité dans son expertise d'ancien énarque et ancien banquier, conseillé par le gratin des affaires. A son manque de lucidité sur la crise identitaire, qu'il dit pouvoir résoudre en relançant la machine économique et sociale, s'ajoutent ses défaillances réformistes. Il a déjà à répondre d'une augmentation du déficit public et d'un ralentissement de la croissance. Si la propagande élyséenne a su jusqu'à présent donner l'illusion d'un président audacieux et novateur, les réalités deviennent cruelles* »

LANCELOT d'un double conditionnement. Il s'agit d'une orientation personnelle relativement stable d'une part et celui d'une situation conjoncturelle d'autre part <sup>38</sup> : le calcul rationnel qui conditionne le social des peuples. Mais pourquoi ?

En réalité en France en fin 2017 le prix des carburants mesurés se situe dans la moyenne de ceux enregistrés depuis 1960. S'il est vrai que les habitudes de consommations énergétiques et surtout macronniennes ne permettent pas de saisir du niveau de vie des Français compte tenue de l'étalement humain qui fait que l'automobile est devenue un mode de transport presque incontournable pour une multitude de personne habitant en zone péri-urbaine, ledit phénomène de transport joue défavorablement sur les ménages dont les partenaires ou les couples travaillent dans les villes expriment les besoins d'un véhicule. Si l'on sait bien qu'une composante carbone est introduite au sein de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE en 2014) ; « le prix à la pompe » des carburants augmentent d'environ de 23% pour le gazole et de 15 pour l'essence en octobre 2017 et octobre 2018. La France se situe ainsi dans la moyenne haute de l'Union Européenne qui est la région du monde taxant le plus les carburants automobiles. Il y a alors matière à révolte.

Dans le cas Français la théorie de l'exclusion qui a généré la naissance des gilets jaunes peut-être interpréter selon le modèle de la psychoclinicienne, psychothérapeute, Isabelle LEVER qui avait essayé de montrer que l'exclusion sociale dans son ouvrage peine les fontaines,

La santé un facteur d'intégration social que « *l'exclusion produits de l'anomie de l'incapacité des individus à se constituer en acteurs.* » Elle fabrique aussi l'aliénation, l'intériorisation du stigmata, l'incapacité de réagir aux accusations excessive ou fausse qui généralise une appréciation négative et humiliante à partir de qu'elle que cas<sup>39</sup>. La situation française qui a occasionné les gilets jaunes est donc venue de faire selon les qu'elles les français ont créé une opposition unilatérale et particuliers voir inédite en l'endettement du gouvernement Macron , ce que le gouvernement aurait pu faire est de comprendre que la gestion politique et économique de L'état se fait par consensus avec le peuple au moyen de la constitution et aux moyens de l'expression consensuel des parlementaires l'application volontariste des pensées particularistes reflète non seulement l'exclusion de la grande majorité des citoyens mais aussi et surtout la dictature et l'exercice des pouvoirs arbitraires qui frisent les théories du complot .

Or ces mesures comme pour Emmanuel Macron se posaient ils relevaient du calcul rationnelle et du control social. selon lui il pensait donner de nouvelles habitudes au Français en les amenant à faire beaucoup plus de restrictions sur eux-mêmes en fin booster l'économie française. Ils étaient ainsi dans ce qu'Alain LANCELOT appelait l'orientation politique individuelle. Le Président de la République française ne pouvait pas comprendre la direction dans laquelle s'engage toute l'action politique individuelle qui peut

<sup>38</sup> Madeleine Grawitz et Jean LECA, Traité de science politique, tome3 L'action politique Edition PUE, Paris 1985 (P.377).

<sup>39</sup> [www.La-psychologie.com](http://www.La-psychologie.com) consulté le 02 Mai à 11h13min.

paraître résulter comme le constate Alain LANCELOT d'un double conditionnement. Il s'agit d'une orientation personnelle relativement stable d'une part et celle d'une situation conjoncturelle troublante d'autre part<sup>40</sup>. Cette situation aboutit au **calcul rationnel et le control social dans les actions collectives**.

Le calcul rationnel n'est pas le modèle politique qui conditionne le social des peuples. En France à la fin 2017 le prix des carburants mesuré se situe dans le moyen de ce enregistré de 1960. S'il est vrai que les habitudes de consommation énergétique et de taxation en la matière a vieilli de 58 ans, il n'est pas faux que cette compréhension gouvernementale macronnienne ne permet pas de saisir la situation de nombreux Français compte tenue d'étalement urbain qui fait que l'automobile est devenue un modèle de transport presque incontournable pour une multitude de personnes habitants en zone péri-urbaine. Ledit phénomène de transport joue défavorablement sur les ménages dont les partenaires ou les couples travaillant expriment les besoins d'un véhicule. Si l'on sait bien qu'une composante carbone est introduite au sein de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) en 2004 ; le prix augmente d'environ de 23% pour le gazole et de 15% pour l'essence en Octobre 2017 et Octobre 2018. La France se situe ainsi dans la moyenne haute de l'union Européenne qui est la région du monde taxant au plus les carburants-automobiles. Il y a alors matière à révolte

populaire. Et cette révolte populaire n'est pas venue ex-nihilo. Elle est d'abord provenue des avertissements du gouvernement macron par le peuple français, des communications, des prises de positions télévisées contre la politique macronnienne et contre les dérives communicationnelles macronniennes qui étaient rapprochées dans leurs optiques du nouvel ordre mondial et de la recomposition du monde en deux blocs comme pour supprimer le multipolarisme. Tout se passe comme si les Français vivaient le trumpisme<sup>41</sup> en France macronniste. Il faudrait alors chercher à comprendre la stratégie des acteurs des gilets jaunes en matière d'inversion de la politique macronnienne.

## 2 - La stratégie de défiance de la classe politique et de ses alliées par les Gilets-Jaunes.

*A en dire vrai : [« jusqu'au mouvement des Gilets-Jaunes, le gouvernement ignore les avertissements de la commission nationale du débat public, consécutifs au débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie, sur l'acceptabilité de la hausse de la taxe carbone, qu'elle juge pénalisante pour les plus dépendants et les plus captifs aux énergies fossiles en absence de refonte de la fiscalité générale. Depuis 2009, le niveau de vie médian par ménage stagne. Seuls les retraités, les professions intermédiaires et les professions supérieures sont au-dessus du revenu médian (1700 euros).*

*Les médias soulignent que le ras-le-bol fiscal est plus global que la simple question du*

<sup>40</sup> Madeleine Grawitz et Jean LECA Tome 3 des actions politiques, Édition PUF, Paris 1985, p.367.

<sup>41</sup> Concept venant du nom du Président américain Donald Trump : Idéologie politique et économique de Trump

*prix des carburants. Le poids des prélèvements obligatoires (impôts, taxes et cotisations) a cru de manière quasi continue depuis la crise de 2008 pour passer de 41% du PIB en 2009 à plus de 45% En 2017. Cette hausse est principalement ressentie par les classes moyennes. Selon le cabinet EY, le gouvernement a mis en place huit impôts et taxes supplémentaires entre le début de la présidence d'Emmanuel MACRON et fin 2018. La forte médiation de l'arrestation du chef d'entreprise Carlos GHOSN pour raisons fiscales au Japon, au tout du début du mouvement, a pu renforcer un sentiment d'inquiété<sup>42</sup> »]. Mais comment comprendre cette situation ?*

Ayant pris par le modèle de la permanence des violences sociales organisées, le modèle du vandalisme et du sabotage des axes routiers parce-que le ras-le-bol fiscal a atteint son paroxysme, les gilets jaunes après les avertissements de la commission nationale du débat public, après les débats publics sur la programmation annuelle sur l'acceptabilité de la taxe de la hausse Carbonne, les Gilets-jaunes sont passés véritablement à l'action, ils ont organisé les mouvements différents des manifestations traductionnelles. Leur méthode avait consisté en la coordination de leur organisation par les structures syndicales organisées. C'était exactement comme s'ils avaient au préalable pris des dispositions d'institutionnalisations de leur mouvement avant de le lancer. Si c'était le cas, Ils seraient ainsi fondés sur les droits de l'homme et de

liberté publique de même que sur les droits d'association et les droits de liberté d'expression comme prérogatives. L'élargissement de leurs mouvements conformément aux textes de la manifestation à visage découvert et de manifestation numérique via le Web<sup>43</sup> et plusieurs plates-formes étaient inondées et animées par ces événements. Les principaux syndicats français ont été alors bousculés par ce mouvement. Or, plusieurs parmi eux ne voulaient pas au départ les supporter car ils étaient considérés comme une dérive populaire et pire, une diablerie. La même situation de mouvement naissant et se renforçant dans la logique des casses a fallu être pour les syndicalistes surtout pour les administrateurs une substitution d'autres acteurs ou partenaires sociaux à la mission qui leur était dévolue. C'était exactement comme si les syndicalistes français et les administrateurs avaient manifesté de Couardise et avaient trahi les groupes professionnels qu'ils représentaient et défendaient. Les actions collectives par des gilets jaunes ont été mises en avant par les médias et ont permis de défier stratégiquement la classe politique à partir de la fin de l'année 2018 par le fort taux d'abstention aux élections surtout lorsqu'il avait été question pour les gouvernants de modifier les lois dans la 5ème République. La théorie de l'invention<sup>44</sup> du

<sup>43</sup> Les réseaux sociaux, Facebook, Twitter, YouTube, WhatsApp

<sup>44</sup> <https://www.cairn.info/explication-du-vote--9782724605667-page-149.htm> **Michel Offerlé** : **Chapitre 6. Mobilisation électorale et invention du citoyen : l'exemple du milieu urbain français a la fin du XIXe siècle**

: « Réintroduire le point de vue schumpétérien et les principaux acquis de la sociologie de la politisation dans l'analyse des mécanismes, qui ont conduit à « l'invention du citoyen » paraît donc indispensable. »

<sup>42</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/mouvement\\_des\\_gilets-jaunes\\_\(France\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/mouvement_des_gilets-jaunes_(France)), consulté le 24 Avril 2019 à 06h36mns

citoyen telle que promue par le sociologue SHUMPETER se démontre ici.

En 2017 Emmanuel Macron a été élu Président de la République. Les Français ont ainsi élu un an après l'élection du Président de la République béninoise leur président au pouvoir. Mais très tôt Emmanuel Macron perd sa quote de popularité<sup>45</sup>, les raisons de baisse<sup>46</sup> de cette quote de popularité sont bien connues. Il s'agit de ses déclarations<sup>47</sup> et les mesures économiques<sup>48</sup> qu'il fait prendre et qui l'éloignent progressivement de la plupart des Français notamment ceux qui habitent des

<sup>45</sup> <https://www.dreuz.info/2018/11/29/macron-limposteur-absolu/> Macron l'imposteur absolu publié par GUY Milliere le 29 novembre 2018 : « Depuis son arrivée au pouvoir, par le biais d'une série d'opérations frauduleuses (élimination de François Fillon, propagande médiatique intensive et hégémonique, diabolisation de Marine Le Pen), l'homme qui a épousé sa mère adoptive et qui se prend pour Jeanne d'Arc se conduit d'une manière telle qu'on peut penser qu'il ne se calmera que lorsqu'il aura réduit le pays à un champ de ruines. » Consulté le 04/07/2019 à 19h 37

<sup>46</sup> <https://www.dreuz.info/2018/11/29/macron-limposteur-absolu/>: « Depuis son arrivée au pouvoir, par le biais d'une série d'opérations frauduleuses (élimination de François Fillon, propagande médiatique intensive et hégémonique, diabolisation de Marine Le Pen), l'homme qui a épousé sa mère adoptive et qui se prend pour Jeanne d'Arc se conduit d'une manière telle qu'on peut penser qu'il ne se calmera que lorsqu'il aura réduit le pays à un champ de ruines. ». 19h46

<sup>47</sup> <https://www.dreuz.info/2018/11/29/macron-limposteur-absolu/>: « Il avait dit vouloir libérer l'économie (certains, sans rire, l'ont même défini comme un libéral !). Il n'y a rien changé du tout, s'est comporté en socialiste, et a remplacé des taxes par d'autres taxes et les contraintes bureaucratiques par d'autres contraintes bureaucratiques. Chômage et pauvreté sont toujours aussi élevés et, au-delà de subterfuges statistiques, s'accroissent. La croissance est nulle. Une vraie misère gagne du terrain. » Op-cit.

<sup>48</sup> <https://www.google.com/url?sa=i&source> : « Il avait dit vouloir ramener la sécurité. L'insécurité continue à exploser (vols avec violence, agressions sexuelles et viols se font nettement plus nombreux) et il ne se passe pas cinquante jours sans qu'éclatent des émeutes. »

zones rurales. Ces exactement comme s'il venait de réinstaller la théorie polémiste et schizophrénique de Julien BARROCHE, dans son ouvrage intitulé l'état contre lui-même<sup>49</sup>. Dans ces conditions, l'interrogation la plus banale est de chercher à comprendre si l'ordre social est-il sauvé.

## B LES ACTIONS COLLECTIVES EN DEMONSTRATION EN FRANCE ET AU BENIN DE 2019

Quoique punis par la loi ces actes réfractaires permettent de se rendre compte du degré poussé et profond du mécontentement des grandes communautés sociologiques qui composent la cité ou la République. Il va falloir interroger la conscience collective pour chercher à savoir quelles sont les mobiles affectifs qui orientent et gouvernent les actes des Gilets-Jaunes.

En effet les citoyens lorsqu'ils sont confrontés à de pareilles formes de situations, ont d'abord l'impression qu'ils ne sont comptés pour rien par les gouverneurs. De là, ils rentrent dans les schémas selon lesquels leurs garants de sécurité ou gouvernants conspirent contre eux. Et le ressentiment du complot est source de l'éclatement et ou du vandalisme, car ils produisent un déchaînement à la fois passionnant et destructeur des édifices publics comme par folie. Le vandalisme traduit non pas seulement un mécanisme de défense, mais

<sup>49</sup> <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2013-1-page-153.htm> : « C'est la mise en regard de deux figures européennes de l'État l'État totalitaire et l'État subsidiaire, directement issues de notre trilogie conceptuelle État, totalitarisme, subsidiarité qui nous a conduit à formuler l'hypothèse d'une statophobie post-totalitaire »

un sentiment de haine contre une situation<sup>50</sup> qui peut traduire la pathologie de la statumophobie<sup>51</sup>. Il importe alors de chercher à savoir les conséquences de ces perturbations sur la société.

### 1- les actions collectives dans les perturbations de l'ordre social.

Lorsque nous écrivons notre article sur la « versocratie ou la gestion à l'envers au Bénin : une gestion de l'état pas conspiration<sup>52</sup> », nous avons souligné dans le résumé de cet article<sup>53</sup>, et en son résumé il figure que la construction de l'Etat doit faire souvent recours aux dispositifs normatifs favorisant la fondation et la solidification des relations entre les citoyens et institutions nationales. C'est cette pratique qui constitue l'ordre social ou le pacte social selon Jean Jacques ROUSSEAU et ne peut être maintenue durablement que si tous les contractants au niveau infra ou niveau supra obéissent et respectent les clauses du contrat. Chaque fois que le peuple a l'impression qu'il se révèle vrai que les garants de leur sécurité de paix et de leur protection ne veillent plus aux intérêts publics et que cette hypothèse se confirme dans l'expropriation de leur liberté, ils incitent ainsi les électeurs qui sont les sujets de droit commun à la rupture dudit contrat. Et pour ce faire, ceux-ci n'ont d'autres solutions qu'après les négociations qui

ont échoué que d'exprimer leurs mécontentements pour cause de frustrations explosives. Et ce sont ces formes d'explosions qui se présentent comme des déviances psychologiques qui écartent leurs agissements des normes et réglementation de bonne conduite. ; C'est ce qui augmente le nombre des révoltes ou les désobéissances civiles. La théorisation des actions collectives en France et au Bénin est un essai pour un test de pertinence dans les nouvelles formules des organisations nationales et ou internationales en guise de forces agrégées des libertés collectives pour la canalisation de l'arbitraire des Etats ou des pouvoirs publics. Questionnons la boîte noire des faits au Bénin afin de comprendre beaucoup plus la situation.

Réellement parlant, la lutte avait pris au Bénin surtout après les élections exclusives une allure très inquiétante au point où la débandade des populations non encore atteintes est devenue la seule solution ou l'échappatoire à la crise post-électorale qui secoue la république<sup>54</sup>. D'ailleurs le président en exercice avait déjà dans son discours adressé aux évêques et pasteurs montré qu'il lui fallait « *compromettre la paix pour les temps à venir.* »<sup>55</sup> Il avait aussi annoncé que les Béninois dans le futur très proche allaient souffrir des effets nocifs des réformes, mais ils ne pourraient rien faire ; qu'ils allaient aussi gémir, mais qu'ils ne pourraient rien faire. Dans presque les mêmes périodes, le Président

<sup>50</sup> Du latin : « odium contra statu »

<sup>51</sup> De status = situation et phobos = haine.

<sup>52</sup> Dr.GBECHOEVI A Alexandre, versocratie ou la gestion à l'envers au Bénin : une gestion de l'état pas conspiration<sup>52</sup>, Revue CAMES, SJP, N0 001, 1er semestre 2019

<sup>53</sup> Op-cit, publié dans le revue CAMES Numéro 001 année 2019, 1er semestre,

<sup>54</sup> *L'évasion ou les fuyardes des populations Nagots*

<sup>55</sup> *La théorie du catastrophisme à la nietzschéenne : « Le catastrophisme est une théorie scientifique qui tente de construire rationnellement les croyances sur l'origine du monde et sur l'évolution des espèces en mettant en avant l'impact qu'auraient eu des catastrophes de courte durée, violentes et inhabituelles »*

Français dans l'affaire Alexandre Benalla s'était déjà comporté comme s'il était le seul tout puissant pour décider de la privatisation de la sécurité privée de la présidence. Prophétie ou prévision de mauvais augures<sup>56</sup> ? Déviance psychiatrique ou cruauté de vérité pour ces deux présidents chacun dans son pays ? Tout reste à démontrer.

Les gilets-Jaunes en France et les Casseurs-bruleurs en République du Bénin ont porté leurs mouvements de revendications populaires au niveau de la réplique vengeresse allant à l'armement dans le cas béninois et le passage à l'acte dans la défensive dans les deux cas. La simple question d'élection à choix limité dans la théorie talonienne de passer malicieusement outre les lois ou la constitution de 1990 a fini par donner le chaos souhaité par lui-même et la réplique contre l'enragement promis par son président de la cour constitutionnelle. En France macronienne, cette situation rime parfaitement avec le mondialisme uniformisateur de la précarité. Les peuples ne peuvent jamais se laisser enterrés vivants par la nouvelle génération des leaders impitoyables. Mais quels sont les problèmes posés par ces cuisines du mal ?

<sup>56</sup> <http://www.revueargument.ca/article/2001-10-01/173-pour-ne-pas-en-finir-avec-le-catastrophisme.html>: Pour ne pas en finir avec le catastrophisme : un texte de Gérald Allard Numéro : vol. 4 no. 1 Automne 2001 - hiver 2002 « la crise de ce qui s'appelait autrefois l'«École républicaine» » [...] participe à l'évidence, du même mouvement historique qui, par ailleurs, défait les familles, décompose l'existence matérielle et sociale des villages et des quartiers, et d'une façon générale emporte progressivement toutes les formes de civilité qui, il y a quelques décennies encore, marquaient une part importante des rapports humains »

## 2 -les dommages sociaux et les pertes en vie humaines.

Dans l'article intitulé des agents de force de l'ordre violence policière<sup>57</sup> de Kettling nous notons que Jérôme Rodrigue l'un des meneurs des gilets jaunes a été éborgné au début de 2019 à la suite de tirs des forces de l'ordre. En Mars déjà, un surdéveloppement de la situation s'opère. Les violences intervenues lors des manifestations de répliques policières sont d'un niveau inédit en France. On compte beaucoup de blessés qui sont hors communs pour les manifestations que l'histoire a enregistrées jusque-là. Un nombre très important des gilets jaunes a alors perdu soit un œil ou une main. Plusieurs sont devenus unijambistes au 21 janvier 2019 particulièrement révélés par la source d'information check News de libération et de nombreux blessés graves (109) parmi les gilets-jaunes et journalistes. 78 de ce groupe ont reçu des coups suite aux tirs de lanceurs de balle de défense. La blessure à l'œil de Jérôme Rodrigue l'un des protagonistes et chef de file du mouvement médiatisé pour montrer combien de fois la République française sous Emmanuel Macron a extrapolé les limites de violation des droits de l'homme et de la personne humaine. Tout se passe exactement en France depuis 2017 jusqu'en 2019 comme si les esprits maléfiques hématophages ont envahi les lieux. Du point de vue rationnel on pouvait déduire que le gouvernement français a perdu raison. Mais pourquoi allons-nous dans ce sens d'analyse ?

<sup>57</sup> Kettling du Wiktionnaire [https://wikipediaorg/wiki/mouvement des gilets jaunes](https://wikipediaorg/wiki/mouvement_des_gilets_jaunes) : des agents de force de l'ordre violence policière.

Tenant compte de ce qui précède, la gravité des faits peut sembler nous donner raison car de nombreux manifestants ont été blessé grièvement pour avoir fait usage d'armes proscrite ailleurs en Europe dans ce type d'intervention donc c'est une arme ont été considéré comme les armes de guerre. Ex : les lanceurs de balles de défense (Flash - Ball), les Grenades de désencerclement (GLI-F4). Ainsi, le défenseur des Droits au nom de Jackes Toubon considère que les lanceurs de balles de défense présentent une dangerosité pour l'intégrité des manifestants. La situation est tellement grave que les forces de l'ordre ont perdu leurs leçons de stratégie et de défense ou de protection de la population civile. De là elles ont engagé des tirs à balle réelle tendant à hauteur d'homme. La gendarmerie mobile pour ce qui la concerne ne fait que justifier l'utilisation de ces armes par la volonté de défendre l'intégrité physique de leurs Co-professionnels. Dans un rapport publié par Amnesty international, nous avons la dénonciation de l'usage excessif de la force contre les manifestants pacifiques, des fouilles et arrestations abusives sur Street Médicis ont été engagées de même que les traitements inhumains. Le 03 Décembre 2018 à Mante -La-Jolie, 148 lycéens agenouillés menottés pendant plusieurs heures ont été interpellées. Cela fait partie des traitements dégradants dont parle Amnesty International.et L'ONU de même que le parlement européen qui évoque à cet effet un usage excessif de la force.

Ces événements à vrai dire ont donné lieu à une forte médiatisation au point où Le 14 Décembre 2018, 24 photographes et journalistes ont déposé une plainte pour violence policière dont 18 pour violence avec

armes à la suite d'une intervention de Christophe CASTANER invitant les professionnels à porter plainte en cas d'abus. Par rapport à cela lors de l'acte 23 le syndicat national des journalistes a réagi montrant que plusieurs journalistes ont affirmé avoir subi des violences et interventions, le syndicat de ces professionnels des médias a donc invité Christophe CASTANER à ne pas bafouer l'état de droit. L'important ici pour nous est de montrer ce qui a occasionné tous ces dérapages.

Les dégâts occasionnés par les manifestants répondent aux critères de la sociologie de la radicalisation <sup>58</sup>. Les mouvements au lieu de connaître des accalmies et de régressions vont de mal en pire dans l'atrocité et dans la violence. Il se présente dans ce cas particulier, la théorie des champs qui est propre à la physique quantique<sup>59</sup> et qui peut servir dans ce cas surtout dans l'approche de Gilles FERROL et de Jean-Pierre NORECK<sup>60</sup> à

<sup>58</sup> es.ens-lyon.fr/articles/la-sociologie-de-la-radicalisation-entretien-avec-farhad-khosrokhavar-291659 : « Jusqu'aux attentats de Charlie Hebdo, la majorité des jeunes qui se radicalisaient en France étaient des jeunes des banlieues, socialement et économiquement exclus, cherchant à légitimer leur guerre contre la société en l'incarnant dans l'islam radical. C'est le cas du terroriste Khaled Kelkal responsable d'une série d'attentats en France en 1995, de Mohamed Merah le tueur de Toulouse et Montauban en 2012, de Mehdi Nemmouche l'auteur de la tuerie du musée juif de Bruxelles en 2014, des frères Kouachi et d'Amedy Coulibaly qui ont commis les attentats de janvier 2015 à Paris. »

<sup>59</sup> <https://www.google.com/search?client=firefox-b-d&q=qu'est+ce+quenla+physique> : « La physique quantique est l'appellation générale d'un ensemble de théories physiques nées au XX<sup>e</sup> siècle qui décrivent le comportement des atomes et des particules et permettent d'élucider certaines propriétés du rayonnement électromagnétique »

<sup>60</sup> Gilles FERROL et de Jean-Pierre NORECK, Introduction à la sociologie, édition Armand Colin, Collection CURSUS, 8<sup>ème</sup> édition, Paris 2015, p.69 : « //

l'explication des faits en France macronnienne. La résignation et le manque d'abnégation qui découragent les manifestants pour cause de démobilisation et qui poussent dans l'inaction ou la démobilisation sont d'abord ici évitées. Rien alors ne concerne dans ce cas les hypothèses de non mobilisation identifiées par Mancour OLSON et par L. A. Coser<sup>61</sup> sont évitables. Pour ces spécialistes de la sociologie de mobilisation : « *Un mouvement social doit entrer en lutte contre d'autres groupes pour se faire une place au soleil et affronter les moyens de coercition, de violence, de régulation sociale que ceux-ci sont capables de mobiliser. La question cruciale est donc la suivante : quelles sont les ressources auxquelles peuvent avoir recours les forces en lutte ? Naturellement ces ressources présentent une grande variété : d'abord l'argent, mais aussi le nombre des adhérents, l'organisation, un pouvoir centralisé, le charisme des leaders, l'adhésion profonde à certaines valeurs, l'appel à d'autres couches sociales qui peuvent apporter leur soutien.* Les actions collectives se présentent ainsi comme des manifestations organisées d'un groupe d'acteurs sociaux contre d'autres acteurs dans les questions de conflits d'intérêt. Mais comment le cas français s'est-il fait démontré contrairement au cas béninois ?

Au fait, il est question en France des interactions entre les faits sociaux qui constituent les éléments crisogènes ou même

---

*y a autant d'intérêts qu'il ya de champs, comme espace de jeu historiquement constitués avec leurs institutions spécifiques et leurs lois de fonctionnement propres. L'existence d'un champ spécialisé et relativement autonome est corrélative de l'existence d'enjeu et d'intérêts spécifiques »*

<sup>61</sup> Mancour OLSON et par L. A. Coser, **Les fonctions du conflit social**, PUF, 1982

crisogènes <sup>62</sup> et qui performent le degré de cohésion entre l'équipe dirigeante macronnienne et la société, tout compartiment sociologique compris. La police a donc répondu presque sans respect de la déontologie de protection des libertés civiles, car les manifestants étaient aussi trop agressifs. Les droits de l'Homme ont alors été réciproquement violés. Nous entrons dans la perspective du devoir de mémoire surtout dans le mois de juillet 2019 en France et dans le mois d'Avril, Mai en République du Bénin.

La capacité de contournement de crise dans laquelle la République du Bénin se spécialise pour que le mal ne devienne le pire est un modèle de pacification autorégulatrice des conflits. Même si dans le cas des élections exclusives au Bénin talonnien, les pays limitrophes s'en sont impliqués, il faudrait noter que nous avons frôlé le pire. Les populations les plus révoltées contre la situation ont subi l'immolation par le sang versé. La défense d'un incertain idéal de la démocratie est une hypothèse en dessous de l'enracinement des acteurs dans les positions campées d'intérêts confisqués. Chacun tire le drapeau de son côté au nom de la démocratie. La question se pose à savoir pourquoi les citoyens choisissent-ils de se radicaliser dans ces contextes.

---

<sup>62</sup> <https://motsavec.fr/definition/crisog%C3%A8ne>: « Qui provoque, ou peut provoquer, une crise (dans les différents sens de crise). Cette définition du mot *crisogène* provient du dictionnaire ».

## II – LA PROBLÉMATIQUE D'EXCLUSION, LES THEORIES DU COMLOT ET EXAMEN DES CAS BENINOIS ET FRANÇAIS

Le concept d'exclusion vient du verbe exclure qui dérive du latin *exclusio*, qui est l'action de mettre quelqu'un à côté ou de le séparer ou de distancier pour l'empêcher d'agir ou de réagir à égalité avec les autres. Si l'exclusion est posé tout départ comme la manifestation de l'intention d'amener des groupes sociaux ou des individus à être en retard à ne pas manifester leur potentialités ils sont alors selon le théoricien des sciences sociales Alain FORGEOT considérés comme indicateurs de mise en sous performances social, le fait est une arme de domination lorsqu'ils sont appropriés par les acteurs politiques dominants pour empêcher les autres de compétir avec eux à égalité. Les politiques faisant usage de la méthodologie d'exclusion on toute les stratégies d'exclusion, ils peuvent inventer des critères qui n'avantagent que ceux qui opinent et ceux qui sont en conformité avec eux. Le désavantage de ceux qui pourraient jouer le rôle de leur contreponds lors de leur dérive politique est automatiquement produit. Dans ces mesures qu'elle rapport de similarité nous pouvons tracer avec le cas Béninois.

### A- LES THÉORIES DU COMLOTS : EXAMEN DU CAS BÉNINOIS

L'examen de la théorie du complot sur les suites de soulèvements populaires et revendications populaires en République du Bénin a ses racines dans les mauvaises gestions

de la conférence nationale des forces vivent de la nation depuis 1990. Si cette conférence nationale avait retenu une construction exclusive des acteurs politiques de moins de 40ans et de plus de 70ans, tous électeurs et être éligible. Il s'agissait là d'une propédeutique à toutes les exclusions futures. Ayant ainsi agir en 1990 les bases d'une constitution conspiratrice ne pourrais gestion de l'état ou la versocratie, celle-ci conduit progressivement l'état a la réalité le mode opératoire de la versocratie ?

#### 1- De la versocratie et son mode opératoire

Si la versocratie plus tôt par son origine combinée latino-grecque de versus qui veut dire : à l'envers ou dos en latin et kratein ou kratos (pouvoir grec), la versocratie est alors le pouvoir à l'envers ou cette gestion à l'envers. Selon nous, elle aurait connu ses débuts non seulement lors de la conférence nationale des forces Vives de la Nation à l'unanimité des constituants, mais aussi et surtout dans l'esprit pacificateur du Monseigneur Isidore De-souza qui assurait le rôle du médiateur, il devrait ainsi assurer l'ordre social au moyen de confessions d'une constitution inclusive et non exclusive et comme c'est le contraire qui avait été produit de manière même qu'après la conférence nationale la gestion du gouvernement provisoire de 1990 à 1991 avait été teintée de conspiration et du complot contrairement aux perspectives rousseauiennes du Contrat-Social . Cet ordre social se fonde sur le consensus social comme droit sacré qui sert de base à tous les autres. Il a été donc extrapolé, alors, la société béninoise connaît

depuis lors des bouleversements liés à ce fossé non considéré. Mais comment remédier à cette situation ?

La doctrine sociologique D'Émile Durkheim selon laquelle : « *l'action sociale consiste en des manières d'agir, de pensée et de sentir, extérieur à l'individu et qui sont doué d'un pouvoir de coercition en vertu du qu'elle, elle s'impose à lui* » se centralise ici. Pour cela il n'est pas exclusif qu'on assiste à toutes les formes de la dérive possible. Mais quelle pourrait être les manifestations de dérives ou de défiance qui se produisent dans le cas de l'espèce ?

L'exclusion supposée une arme de défense psychologique s'interprète comme l'outil d'auto-concentration de l'auteur dominant qui en fait usage et là , toutes les pratiques subjectives son autorisées ( Réveil des affaires latentes non collatérales au fait de compétition, poursuites légales et parfois non légitimes qui pourraient occasionnées des incarcérations ou des mises en examen qui sont les indices de non réclamation des pièces administratives, de casier judiciaire par exemple pour compétrer , mise en exil, intimidation, acharnement dans les affaires. ..) . L'exclusion politique peut entraîner ses conséquences sur l'exclusion sociale, elle peut conduire aux désaffiliations, désinsertions, marginalisations qui sont de signes visibles des différentes déclinaisons manifestes danses différents domaines professionnels ou rationnelle. Les conséquences de l'exclusion consistent en la destruction des projets de vie et l'altération des conditions sociales. Les exclus sont les rejetés que la société a abandonnés. Ils sont exactement comme ce qui on subit théologiquement de la réprobation. C'est d'ailleurs la logique des

exclusions politiques par les lois d'encadrement des grèves et celles de la réforme du système partisan qui ont conduit les acteurs politiques du Bénin en 2019 à enregistrer l'inimitié des opposants au système politique du Président de la République. La logique du président de la République était techniquement en avance sur celle d'une classe politique qui n'est qu'à la recherche de la manne politique et qui ne refuse pas de faire des bifurcations législatives pour correspondre aux revirements constitutionnels et aux révisions<sup>63</sup> massives des articles nodaux de la constitution. Nous sommes ainsi entrés dans la théorie de la révision partielle de la constitution. Or, l'addition mathématique de la constitution peut aboutir à une révision de fond. La République du Bénin enfonce logiquement dans ce mécanisme le nouveau Président de la Cour constitutionnelle et le Président de la République sous le concours du Président de l'assemblée entre 2016-2021. Cette démarche est conforme à notre théorie de la versocratie ou de la gestion du pouvoir à l'envers. Elle a pour

<sup>63</sup> Bernard Quiriny <http://juspoliticum.com/article:Revisions-partielles-et-revisions-totales-des-constitutions-903.html> N°13 La justice constitutionnelle contemporaine : modèles et expérimentations : « De nombreuses constitutions, notamment les Constitutions de 1848 et 1875 en France, prévoient la possibilité de leur révision totale, alors que d'autres l'interdisent. L'objet de cette étude consiste, d'une part, à examiner la différence entre révision partielle et révision totale des constitutions, en remontant à ses origines, en analysant la doctrine et en étudiant la soutenabilité de la distinction ; d'autre part, à étudier les conséquences procédurales qu'elle implique, notamment quant à l'identité du pouvoir de révision et à la durée de la réécriture constitutionnelle. Le résultat d'une révision totale semble conduire à un cas-limite, celui d'une constitution à la fois ancienne et nouvelle, qu'on propose d'analyser, selon les catégories du positivisme juridique, comme un moyen-terme paradoxal entre révision et révolution. »

ligne directrice la violation des textes constitutionnels ou bien de leur désintégration pour en faire des textes conformes aux réalités soit du despotisme éclairé ou du totalitarisme. Il importerait de chercher à savoir en quoi ces démarches frisent les violations des textes constitutionnels et législatifs.

## 2- Les violations des textes constitutionnels

L'article 15 de la constitution du 11 décembre 1990, dispose : « *tout individu a droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et l'intégrité à sa personne.* » si cette constitution portée vers sa révision n'a pas réussi à l'être pour cause du soupçon de la bascule vers une 3ème République et surtout de la configuration d'une constitution taillée sur mesure comme dans la pratique procluseienne chez les Grecs, l'on peut dire que toutes les fois qu'il y a dénie de liberté de presse par les institutions du gouvernement béninois entre 2006 à 2021 il y a déjà délit. Toutes les fois de même que les contentieux privés c'est à dire les conflits d'intérêt privé peuvent être transposés sur les personnes morales privés et personnes morales publiques à des fins de décaissement par le budget national, l'état est ruiné, spolié au profit des acteurs concurrents sur le marché politique.

Nous sommes allés des revirements constitutionnels [‘pour être revenus sur des décisions constitutionnelles d’une cour pour l’annuler et la reprendre dans une nouvelle cour’] à l’insécurité et à l’inintégrité de la personne humaine. Le droit de la personne humaine est menacé sur des questions politiciennes avant qu'on leur accorde des guets à pans, or l'article 16 de cette même

constituons stipule : « *l'une ne peut être arrêté ou inculpé qu'en vertu d'une loi promulguée entièrement au fait qu'ils lui y sont reprocher. En alinéa 2 de cette article il est aussi dit aucun ne peut être contrainte à l'exil.* » Dans ces conditions l'objectif que le peuple devrait vise était la collectivisation des actions par des groupes structurés et institutionnalisés pour aller défendre l'intérêt de la nation et prioritairement. Il devrait se réapproprier le mandat de représentativité qu'il avait accordé aux sénateurs et aux parlementaires n'est pas encore à expiration de leur mandat, le peuple devrait aussi chercher à savoir dans la constitution s'il y a une disposition qui lui permis de rétablir les droits par eux même. Au cas contraire il se réfèrerait à l'art 25 de la constitution qui dispose que : « *l'état reconnaît et garantir dans les conditions fixées par la loi, la liberté d'aller et venir, la liberté d'association, de réunion, de cortège et de manifestations.* » Or le problème qui est posé dans le cas béninois est celui de la concurrence politique qui se fonde les guerres d'intérêts privés entre les acteurs concurrents. Il faut alors dire que la dangerosité des casseurs ,des insurgés des révoltés et des acteurs du vandalisme dans les pratiques de revendication populaire pour élections inclusive devrait être beaucoup plus être mûrir , au cas contraire il contribuerait beaucoup plus à l'augmentation de la manne économique financière de ceux dont ils ont saccagé les propriétés privées, car ceux-ci pourraient encore tenter les actions en justice contre l'Etat et se faire encore dédommager pour des milliers de milliards. Notre état court dès lors les risques de la ruine.

La problématique de la ruine de l'état ne concerne pas seulement l'élévation du taux de

corruption en République du Bénin, la spoliation du budget nationale par le partenariat public-privé il est relative à la transformation d'un Etat de droit par nos politiques à un État-entreprise. Ainsi, les erreurs conscientes du pouvoir peuvent avoir des rapports collatéraux avec les pouvoirs de l'erreur qu'il ne faut pas confondre avec le droit à l'erreur<sup>64</sup>. Mais nous

avons l'impression que ces déficiences psychologiques en République du Bénin surtout en politique sont des phénomènes récurrents, donc conscients et se justifient par la non reconnaissance des leaders politiques de leurs forfaitures. La notion de l'état entreprises en vaut d'abord pour les acteurs et les lobbies commerciaux qui soit commercialisent des produits prohibés ou illicites ou fond les trafics d'armes pour s'enrichir et convertissent leurs revenus par blanchissement d'argent sale en manne politique pour inverser les tendances démocratiques par achats de conscience.

Ainsi ils transforment progressivement l'Etat de droit en État de relation anarchique ou le pouvoir s'acquiert à coup de hauts financements. Une fois leur objectif atteint ils décrètent les sociétés et en entreprise d'Etat non performantes et en font leurs propriétés privées par rachat ou par concession ou affermage en passant par la procédure de liquidation biaisée du passif. D'abord les employés de ces entreprises sont transformés en agents privés après avoir subi les limogeages et ruptures de contrat. Et quand ils sont rappelés, en ces même lieux ou entreprises pour y travailler, ils devront désormais faire face à un nouvel entrepreneur ou patronat qui n'est plus l'Etat, mais qui est une personne morale privée. Ainsi, le volume du travail augmente de même que les pressions pour accumulation excessive de la rentabilité. Le revenu brut de cette entreprise n'ira plus au budget national, mais dans les comptes privés car lesdites entreprises ont changé de main. Mais quelle peut en être la suite ?

Au fait véridique, rien ne garantit que ces acteurs vont payer les dommages-intérêts de limogeage des employés. Rien de même ne

<sup>64</sup> <https://www.eveprogramme.com/39975/droit-erreur> : « C'est quoi l'erreur ? Dérivé du latin *errare*, signifiant « errer », l'erreur procède d'une aventure qui amène l'esprit à ne pas prendre le chemin prévu par la volonté. Elle indique une sorte de déraillement dans nos façons de faire qui aboutit à un résultat autre que celui escompté. » En principe, il ne faut pas confondre les degrés suivants des problèmes qui se posent à l'inconscient psychique : « **L'échec**: comme le concept de **sérendipité** l'explicite, l'erreur peut déboucher sur des découvertes aussi cruciales que surprenantes, à l'instar de la grotte de Lascaux, du micro-ondes, du viagra, de la dynamite ou encore du Nutella... L'échec n'est ainsi ni final, ni fatal : d'ailleurs, le terme « échouer » se rapporte originellement à un navire, lorsque ce dernier est immobilisé accidentellement. Partant, échouer n'est pas couler, et rien ne nous empêche de repartir vers d'autres horizons une fois le vaisseau réparé !

- **La faute** : la faute revêt une dimension morale et légale, elle est manquement à une notion de devoir, que cette dernière soit institutionnalisée (dans la loi par exemple) ou trouve sa source dans l'éthique et/ou la déontologie.
- **La tromperie** : la tromperie introduit une dimension proprement relationnelle et intentionnelle. Le dol ou la manipulation sont ainsi des agissements trompeurs destinés à induire autrui en erreur, mais l'auteur-e de la tromperie agit en pleine conscience de cause.
- **La bêtise** : la bêtise procède d'un déficit de jugement. Si l'erreur peut possiblement être produite par bêtise, elle ne l'est pas nécessairement.
- **La mauvaise décision** : le plus souvent inintentionnelle car fruit des biais cognitifs, cette bétise est souvent une bombe à retardement. La mauvaise décision produira ses effets bien après son exécution, au risque de produire une accumulation de défaillances et de dysfonctionnements ».

garantit que ces acteurs nouveaux supposés être les partenaires au développement payeraient les impôts afin de pouvoir constituer le Produit Intérieur Brut qui serait destiné à la redistribution sociale. La République du Bénin a amorcé ce processus depuis la décentralisation des sociétés de l'Etat à partir de 1992 et a connu des excès dans le domaine entre 2006 et 2016. Pourquoi ne pourrait-t-on pas nous attendre au pire entre 2016 et 2021 ?

Dans la République extravertie en 1995 transitant par une République en cession, liquidation entre 2006 et 2016 pour aboutir maintenant en une République entreprise entre 2017-2021 nous marchons progressivement vers un Etat-nation-boutique. Or selon Raymond CARRÉ DE MALBERG : « *l'Etat de droit est celui qui dans ces rapports avec ses sujets et pour la garantir de leur statut individuel, se soumette lui-même à un régime de droit et cela en tant qu'il enchaîne son action sur eux par des règles, dont les une déterminent les droits réservés aux citoyens, donc les autres fixes par avances les voies et moyens qui pourront être employés en vue de réalité les buts étatiques.* »<sup>65</sup> Observons tous ce qui est contraire à la conception de Raymond CARRÉ DE MALBERG qui prévoit dans sa contribution de la théorie générale de l'état en montrant que la République du Bénin est tombée dans situation anomique ou dans un État de non-droit, d'où la résurgence des situations anarchiques et presque gauchistes qui ressemble à l'Etat de siège.

<sup>65</sup> Contribution au théâtre général de l'état d'après les données fournies par le droit constitutionnel français Sydney 1920, Read, Paris CNRS 1962 Tome 1, p. 490.

## **B - ANOMIE ET ANARCHISME AU BÉNIN DE 2017 - 2021**

Le concept d'anomie vient de deux mots grec "a" qui privatif et "nomos" qui veut dire lois, règle, normes. L'anomie est alors caractérisée par des situations qui démontrent l'absence de lois de règles qui démontre l'absence de lois, de règles et des normes. Dans le cas spécifique de la République du Bénin on a l'impression que nous vivons une anomie relevant du dualisme des institutions de gestion de la République, or dans tous processus dualiste il est souvent conseillé d'éviter la dichotomie. Les lois existent maintenant au Bénin, mais celles qui empêchent les citoyens d'émerger. Loin de l'anomie et de l'anarchie, la République du Bénin entre 2017-2021 avance dans l'adoption des lois de la gestion de l'envers par les lois sur le numérique, la loi sur l'attroupement non-armée, la loi sur la communication téléphonique, la loi sur la réforme partisane...etc. La dictature est donc notre nouveau mode de gestion politique. Nous sommes alors dans l'obligation d'un dualisme antagoniste.

### **1- Actions collectives à la béninoise et du dualisme antagoniste.**

Si le dualisme est considéré comme une doctrine philosophique qui oppose deux acteurs qui se mettent en lutte pour se renverser réciproquement il ne peut être considéré comme antagoniste ou comme dichotomique, il s'agit simplement d'un jeu au cours duquel chaque partie considère l'autre comme simple adversaire et comme ennemi. Or en République du Bénin le comportement de nos leaders

politiques reflète les défenses de positions ethnocentriques. La participation politique et / ou la volonté d'appropriation du pouvoir devient dans le cas une prise de revanche au nom de sa collectivité ethnique pour inverser une tendance adverse qui peut-être émerge d'un fond culturel qui reste ruminer les mésententes et les querelles intestines relevant des idées reçues culturellement qui n'ont pas été vidés. La conséquence est l'isolement des opposants des listes d'élection législatives en 2019. C'est le sentiment d'exclusion des opposants par des classes au pouvoir qui a occasionné le renforcement de la colère et le déferlement des insurgés sur les agents électoraux et sur les propriétés privées des acteurs politiques.

L'examen de la situation béninoise des actions collectives ou des mobilisations sociales dans le sens d'inversion des décisions politiques a une longue histoire. Les mobilisations sociales en République du Bénin se présentent de manière sporadique pour régler ponctuellement un problème social ou économique qui se pose à la nation. Tant il est possible de comprendre que l'appel à la désobéissance civile est un outil de recours à la violence en cas de forte nécessité, tant il est aussi possible de savoir que les actions collectives allant dans le sens de la revanche populaire ne négligent pas le critère des conditionnalités qui génèrent les turbulences sociales et politiques. Cette perspective s'inscrit dans le fait des diversités<sup>66</sup> d'opinion,

<sup>66</sup> <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2006-4-page-119.htm> : « La division des sociétés africaines en ensembles ethniques est facilement invoquée pour rendre compte des troubles sociaux, de l'instabilité politique, ou des retards de développement que l'on observe sur le continent. Cette analyse commune a été étayée sur le plan académique par l'article fondateur

de conception et vision politique antagoniste au sein d'une société ou d'un Etat-nation supposée avoir des citoyens qui vivent en harmonie les uns avec les autres sous une même constitution et qui sont censés dépendre stricto sensu d'un même gouvernement.

Le cas de la République du Bénin ne fait pas exception à la règle d'autant plus qu'elle répond parfaitement au critère de grandes ethnies conglomérées<sup>67</sup> ou agrégées pour la formation d'un Etat-nation. Les événements d'Octobre 1963 en sont révélateurs par grèves et manifestations populaires, ceux de Mai 1965 avec la grève des lycéens en démontrent beaucoup plus. Du Dahomey à la République du Bénin les turbulences sociales ont toujours eu des fonds politiques mettant à l'avant garde les problèmes économiques. L'une des preuves tangibles de cette réalité s'est fait montre en 1989 comme éclosion des rivalités politiques entre les acteurs du parti de la révolution populaire du Bénin et le parti communistes qui épaulaient malheureusement les acteurs du capitalisme international que le Colonel Mathieu KEREKOU avait tendance coutumière a désigné, l'impérialisme et ses

---

que William Easterly et Ross Levine ont publié en 1997, qui explique la « tragédie économique » de l'Afrique par le niveau élevé d'hétérogénéité ethnique que présentent ses sociétés. » Thomas BOSSUROY in Déterminants de l'identification ethnique en Afrique de l'Ouest Dans *Afrique contemporaine* 2006/4 (n° 220), pages 119 à 136.

<sup>67</sup> <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2006-4-page-119.htm>: « Le raisonnement sous-jacent à la plupart de ces études est que l'hétérogénéité identitaire des individus empêche la société d'adopter des institutions efficaces ou d'établir un système de conventions partagé : la division en ethnies affecte en effet le degré d'empathie ou de confiance que les individus se portent spontanément les uns envers les autres ».

valets locaux. Depuis la vanne démocratique de 1990 jusqu'en 2019 en République du Bénin les mouvements de protestations syndicaux contre les décisions politiques qui divergent d'avec le consensus national ou la volonté générale éveillent toujours la conscience nationale souvent supportée par les lobbies financiers souterrains en mesure de leur inversion. Nul n'ignore le mouvement Béninois du type : « *Touche pas à constitution* » qui s'est constituée depuis KEREKOU II jusqu'à YAYI Boni II. Ce mouvement, même s'il a subi des transformations ou des métamorphoses, parce que peut-être les bailleurs de fonds discrets sont mutés en acteurs politiques n'ont pas cessé de connaître leur renforcement. Or si l'on se retrouve dans les théories de l'action politique, l'on pouvait en nous fondant sur la compréhension sociologique de Dominique COLAS, abordant le paradoxe<sup>68</sup> d'OLSON<sup>69</sup>.

Selon ce politiste : « *des individus non organisés et qui ont un intérêt commun, et dont chacun est conscient de cet intérêt et sait qu'une action menée en groupe permettrait de les faire triompher, n'entreprendront cependant pas d'action collective. Le groupe reste virtuel, latent, potentiel comme si son intérêt, et son intérêt conscient chez tous les membres ne lui permettrait pas à lui seul de se*

*mobiliser, de s'organiser, d'agir*<sup>70</sup> ». Nous sommes ici effectivement en présence d'une théorie de paradoxe qui met en exergue les difficultés d'ordre commun qui nécessitent la communautarisation des efforts et la collectivisation des énergies pour se défendre exactement comme dans le droit de la défense conservatoire dans l'armée, mais les individus, chacun préservant son intérêt personnel n'arrive pas à prendre une décision commune de mobilisation inversible. Nous donc ici dans la pratique de faire cavalier seul comme si chacun est à se défendre exactement comme l'état de nature à la hobbesienne. Or problématisant et contrattaquant cette théorie, Jean-Jacques Rousseau avait pensé : « *chacun rentre alors dans ses premiers droits et reprenne sa liberté naturelle, en perdant la liberté conventionnelle pour laquelle il y renonça* »<sup>71</sup>. Dans ces conditions, il n'y plus république au sens latin du terme, c'est –à dire (res-publica : la chose commune), mais amas de groupuscules désagrégés et insolidaires. La théorie de la nation sans république ou celle de l'Etat sans nation apparaît alors ici. C'est d'ailleurs ce pourquoi les mouvements sociaux ou les actions collective en république du Bénin s'estompe très vite. Et le Bénin reçoit les honneurs et les titres de pays pacifiques et laboratoire de la démocratie.

Sans prétendre être polémologique<sup>72</sup> avec intentions guerroyères, nous disons

<sup>68</sup> <https://www.google.com/search?q=paradoxe+définition&oeq=paradoxe&aqs=chrome.1.69i57j015.657> Opinion qui va à l'encontre de l'opinion communément admise, Association de deux faits, de deux idées contradictoires.

<sup>69</sup> [https://www.google.com/search?ei=eWIDXe2\\_K8XDxgPmzLGwAg&q=Le+paradoxe](https://www.google.com/search?ei=eWIDXe2_K8XDxgPmzLGwAg&q=Le+paradoxe) Mancur Olson (1932-1998), est un économiste et sociologue américain d'origine suédoise : « **Le paradoxe d'Olson** ou du "cavalier seul" désigne le fait que des individus peuvent être amenés à ne pas se mobiliser malgré la présence d'intérêt commun ».

<sup>70</sup> Dominique COLAS, Sociologie politique, éd PUF, collection Premier cycle, Paris 1994, p. 179.

<sup>71</sup> Jean-Jacques ROUSSEAU, du contrat social, éd. NCL ?, Paris 1975, p. 29.

<sup>72</sup> <https://www.google.com/search?ei=OrgDXZHmEeOj1fAPnoy6iA8&q> : « **La polémologie** (littéralement « science de la guerre », du grec ancien polemos, « guerre

ouvertement que les notions de sauve qui peut, celle de chacun protège sa tête et celle de faire cavalier seul...qui relèvent toutes de l'individualisme au sens sociologique et de l'autoconservation de soi au sens psychologique qui ne sont rien d'autre qu'une atrophie du moi singularisé et solitaire comme par hypocondrie maniaque. Les Béninois développent une peur obsessionnelle de la guerre ou des conflits meurtriers de manière consciente pour cause du passé historique des dynasties qui se sont baignés dans le sang. Ceci renforce chez eux le comportement du chacun pour soi, qui n'est que le renforcement de l'autorité du souverain crapuleux sur eux. Il y a dans ce cas des glissements progressif vers la descente dans l'affaiblissement généralisé du peuple donnant libre accès et libre pouvoir au gouvernement de scélérat, de despotisme et de totalitarisme. C'est peut-être ce que le pouvoir public a souvent exploité contre le peuple en allant dans le sens de la dérive autoritaire. Mais comment sommes – nous arrivés à ses analyses presque tendancieuse ?

Franchement parlant : *« pour expliquer cette possibilité, les sociologues ont repéré l'existence d'un phénomène touchant aux mentalités collectives ; la légitimité que les individus formant une société considérée attribuent à ceux qui les dominent. Cette légitimité relève de la croyance et non à priori de la rationalité. Le philosophe constate cette réalité de fait et, s'il répugne à concevoir les critères de la légitimité du pouvoir – penser qu'il peut trouver de telles règles valant en toutes circonstances pour le royaume des*

», et logos, « étude ») est une branche de la théorie des relations internationales ».

*hommes relèverait aussi de la croyance - peut-il dissocier la réalité du pouvoir de sa légitimité apparente ? Autrement dit, est-il envisageable à la fois d'accepter qu'il y ait un pouvoir et de récuser toute prétention à la légitimité du pouvoir sachant qu'il existe une permanence observée du besoin de légitimation ?<sup>73</sup> »* La politique béninoise valorise la tendance à la conscience de la dérive autoritaire en tant de démocratie.

Les gouvernements démocratiques dans ce pays ont chaque fois fait des essais de glissement vers l'arbitraire avant de faire face à la collectivisation sporadique des citoyens, mêmes dans leur inorganisation. Et, nous avons l'impression que ceux sont ceux qui financent ces mouvements circonstanciels qui viennent après au pouvoir et étouffent par les moyens mêmes qu'ils ont utilisés dans un passé récent dans leur création pour les contrer et les désarticuler. Les exemples en la matière sont légion. Un Président Dr. Yayi BONI Thomas élu en 2006, et qui après son premier mandat entre 2006-2011 se rend impopulaire par la volonté de modification ou de révision opportuniste de la constitution bénéficie de l'appui financier de l'homme d'affaire béninois Patrice Guillaume Athanase TALON pour opérer le K.O de retour au pouvoir en 2011 pour le mandat qui serait échu en 2016 , mais qui aurait voulu proroger son séjour à la marina par un 3<sup>ème</sup> mandat non prévu par la constitution. La voie de la montée a été utilisée contre lui comme voie de descente au moyen des actions collectives et des mobilisations sociales quoiqu'il fût le chantre du reversement des agents publics conventionnés. Mais cette

<sup>73</sup> Nicolas TENZER, philosophie politique, collection premier cycle, éd PUF, Paris 1994, p. 131.

pratique n'a pas été sans le secours des actions collectives sporadiques et inorganisées et non durables. Les spécialistes des mouvements populaires existent dans notre contexte. Ils ne sont ni les militaires en activité, ni les altermondialistes, ni les vrais syndicalistes, mais les badeaux qui prorogent les mouvements même si le temps d'accalmie est déclenché. Dans ces conditions il s'avère nécessaire de savoir à qui profite le désordre lorsqu'il s'installe dans une société censée doter des lois pour sa gouvernance. Si la République du Bénin dans son archéologie politique avait été reconnue comme plaque tournante de l'instabilité politique par coup d'Etat entre 1960 et 1971, il n'est pas exclu que le subconscient social du Bénin en ait gardé des traces qui sont elles-mêmes des blessures non pansées des périodes dynastiques danxhoméo-dahoméennes<sup>74</sup>. Et nous avons l'impression que ces situations ont chaotisé notre démocratie qui de la conspiration de la conférence nationale de 1990 a élaboré une constitution exclusive<sup>75</sup> et taillée sur mesure<sup>76</sup>. Nous étions déjà et

particulièrement situés dans cette pratique exclusive et limitative dans la théorie proclusienne<sup>77</sup> de la constitution. Mais qu'est-ce que cela voudrait-il dire ?

En effet, les constituants béninois, lors de la conférence béninoise ont fait des lois dont le rebondissement futur ne traduirait plus la concorde et le consensus.<sup>78</sup> Ainsi dit, après l'échec du président Nicéphore Dieudonné à briguer un second mandat à partir de 1996, après l'échec du Président Mathieu KEREKOU à briguer le 3<sup>ème</sup> mandat après 2006, et après l'impossibilité du Dr. YAYI Boni Thomas à briguer un troisième mandat après 2016, c'est le tour du président commerçant TALON Athanase Guillaume Patrice, qui a d'abord échoué à la révision de la constitution par voie parlementaire par trois reprises entre 2016 et 2018 lors de son premier mandat. Cette mésaventure n'a pas recyclé cependant sa

---

*Constitution stipule : « nul ne peut être candidat aux fonctions de Président de la République du Bénin s'il n'est âgé de 40 ans au moins et 70 ans au plus à la date de dépôt de sa candidature ». Et l'auteur ajoutait : « Dans l'énoncé et dans le libellé de cet article il n'y a aucun problème de syntaxe et de morphologie pouvant inhiber sa compréhension. Seulement, il est un piège à la démocratie en marche vers l'âge adulte du processus. En limitant les anciens présidents du Bénin et en les empêchant de concourir, cet article bloque la jeune génération allant de 30 à 39 ans ».P.139.*

<sup>77</sup> <https://www.universalis.fr/encyclopedie/proclus/2-le-maitre-neo-platonicien>: «Il fut philosophe, mathématicien, physicien, astronome et moraliste. Il fut atteint du surmenage intellectuel qui lui fit adopter un comportement pathologique d'égalitarisme consistant à couper ou à étirer les gens selon la mesure d'une table de l'égalité chez lui construite », il ajoute les pratiques austères que lui inspire son éclectisme religieux.

<sup>78</sup>François CUSSET ? PREFACE 0 Jacques RANCIERE, la haine de la démocratie, collection, Hors collection, éd La Fabrique-éditions, 2005 : la démocratie, gouvernement de tous, est le principe qui délégitime toute forme de pouvoir fondé sur les qualités propres de légitime.

---

<sup>74</sup> Dr. GBECHOEVI A Alexandre, Thèse de Doctorat en Droit international et Relations Internationales, " de la gouvernance et du développement de la République du Bénin en vue de la concorde (1960-2010) : enjeux, échecs, perspectives, Université Jean-MOULIN LYON3, 2011 (l'histoire politique précoloniale et l'histoire politique coloniale du Danxomè au Dahomey), p.32.

<sup>75</sup> Constitution du Bénin, de 1990, Article 44 alinéa 4 : « Nul ne peut être candidat aux fonctions du président de la République s'il n'est âgé de 40 ans au moins et 70 ans au plus à la date de dépôt de sa candidature.

<sup>76</sup> Dr, GBECHOEVI A Alexandre, Thèse, Op-cit : « Comme par empreinte indélébile, la limitation d'âge entre 40 et 70 ans pour l'accès et l'impossibilité de se présenter à l'élection présidentielle en République du Bénin après 70 ans étaient déjà une bombe à retardement que les partisans de la conférence nationale avaient posé avant la première génération de la démocratie béninoise. En effet, l'aliéna (4) de l'article 44 du titre III de la

volonté de passer ou casser et celle de son président de la Cour constitutionnelle de gouverner par la ruse et la rage ni celle de son président du parlement béninois de voter toutes les formes de lois proposées par le gouvernement quoiqu'elles en coutent pour le peuple. Nous sommes tombés ici dans les délires psychiatriques de la légitimation vers et dans le pire <sup>79</sup>. Les lois scélérates sur l'embauche, la loi sur la fonction publique, les décrets ministériels sur les grades universitaires et sur les concours d'agrégation dans un pays où le désert de compétence avait été déclenché, les lois sur les regroupement et attroupements comme en France : « *Si la manifestation est donc conçue comme une liberté et protégée comme telle par la loi, l'attroupement, défini par l'article 431-3 du code pénal comme « tout rassemblement de personnes sur la voie publique ou dans un lieu public susceptible de troubler l'ordre public », ne relève pas pour sa part de l'exercice d'une liberté.*

*Les manifestations sur la voie publique sont en effet régies par les articles L 211-1 et suivants du code de la sécurité intérieure, qui renvoient à l'article 6 de la loi du 30 juin 1881 disposant "que les réunions sur la voie publique sont interdites. Tout cortège, défilé, rassemblement de personnes, et plus généralement toute manifestation sur la voie publique doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de l'autorité administrative*

<sup>79</sup> [https://www.ancb-benin.org/Document\\_pdf/Statut\\_G%C3%A9n%C3%A9ral\\_Fonction\\_Publique](https://www.ancb-benin.org/Document_pdf/Statut_G%C3%A9n%C3%A9ral_Fonction_Publique) Article 19: « Indépendamment des règles instituées par la loi pénale en matière de secret professionnel, tout agent de la fonction publique est lié par l'obligation de discrétion professionnelle pour tous les faits et informations dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ».

compétente (mairie, préfecture, ou, pour Paris, préfecture de police) trois jours au moins avant la manifestation et quinze jours au plus, signée par au moins trois organisateurs et indiquant le but, la date et le parcours prévu de la manifestation. L'autorité administrative peut interdire par arrêté la manifestation, si elle estime que celle-ci est de nature à troubler l'ordre public<sup>80</sup>. »

Par ailleurs, nous avons les lois sur la tarification des meubles et immeubles privés, même sur le foncier non bâti, les privations de liberté de communication et de regroupement, les compressions de partis politiques... La théorie de l'harmonie originelle du social proposée par Emile DURKHEIM, disparaît au profit du darwinisme social ancré dans la théorie du plus fort selon les politistes anciens de l'état de nature.

Le peuple ayant bien compris cette situation d'exclusion légitimée par l'assemblée du Maître Adrien HOUNGBEDJI n'a fait que se tenir à l'écart pour observer exactement comme dans la théorie américaine de "wait and see". Et, sans ambages, tout concourt pour la démonstration selon laquelle une société que l'on gouverne n'est certainement pas celle que l'on connaît très bien <sup>81</sup>. Et c'est cette

<sup>80</sup> <sup>80</sup> <http://www.thierryvallatavocat.com/2018/12/gilets-jaunes-acte-iv-les-infractions-commises-a-l-occasion-des-manifestations-et-autres-mouvements-collectifs.html> THIERRY VALLAT, Avocat au Barreau de Paris.

<sup>81</sup> Jean-Jacques ROUSSEAU, Du Contrat-social : « il y a toujours une grande différence entre soumettre une multitude et régir une société. Que des hommes épars soient successivement asservis à un seul, en quelque nombre qu'ils puissent être, je ne vois là qu'un maître et des esclaves, je n'y vois point un peuple et son chef : c'est si l'on veut une agrégation, mais non une association, il n'y a là ni bien public ni corps politique. » (P 27) éd. NCL.

potentialité inouïe et latente que le politiste Jean-Jacques ROUSSEAU connaissait en ouvrant sa théorie de contrat social sur celle de la réciprocité contractuelle ou celle du degré synallagmatique<sup>82</sup> du contrat. Le peuple béninois, même dans sa plus grande proportionnalité d'analphabétisme reconnaît au moins par expérience déductive de 1990 à 2019 donc désormais 29 ans de démocratie que la constitution si elle n'est pas révisée à l'unanimité ne peut légiférer le peuple. Il sait aussi que les lois électorales qui excluent une large masse de peuple ne peuvent conduire aux élections paisibles. Il y a alors obligation pour l'appareil étatique de supprimer la théorie de faire cavalier seul en créant dans le contexte béninois deux blocs présidentiels excluant les autres démembrements de pôle politique pour la compétition aux élections législatives quoique les députés et une assemblée patentée puissent conspirer dans les lois électorales et dispositions administratives particulières d'inventer le certificat de conformité et l'attestation fiscale pour coincer les autres compétiteurs politiques. On sait très bien que sur le marché politique existe le dumping politique. Le socio-politiste Daniel CEFAÏ "avait bien compris cette situation en montrant que : « *le Pouvoir n'est pas seulement entendu comme rapport de domination, et de subordination, ni de normalisation et de résistance. Il est aussi compris comme*

<sup>82</sup> [https://www.google.com/search?ei=kbcHXY6NOKedlwSo\\_KaQDQ&q=Synallagmatique&oq=Synallagmatique&gs\\_l](https://www.google.com/search?ei=kbcHXY6NOKedlwSo_KaQDQ&q=Synallagmatique&oq=Synallagmatique&gs_l) : « *En droit, un contrat synallagmatique (du grec ancien « συνάλλαγμα » c'est-à-dire synallagma ou sunállagma, signifiant « mise en relation » ou « échange mutuel ») est une convention par laquelle les parties s'obligent réciproquement l'une envers l'autre (article 1106 du Code civil français, articles 82 et suivants .. ».*

*puissance d'institution de capacité et de droit<sup>83</sup> et comme puissance d'agir<sup>84</sup> de concert.»<sup>85</sup>*

Les problèmes politiques béninois surtout à partir de 2017 jusqu'à 2019 relèvent de la volonté étatique de considérer le pouvoir en tant qu'instrument de domination et non de participation. Ainsi on se retrouve dans le schéma du sociologue-politiste Georges Balandier selon laquelle : « *Le pouvoir se renforce avec l'accentuation des inégalités, qui sont la condition de sa manifestation au même titre qu'il est la condition de leur maintien en état.*<sup>86</sup> » Mais comment en est-t-on arrivé à ce niveau ?

A vrai dire les relations : pouvoir et société en République du Bénin ont commencé par prouver des espacements donnant naissance aux écarts de grandes amplitudes depuis le moment où le pouvoir politique surtout présidentiel a subi les coups du dualisme revanchard. La revanche en politique béninoise, même si elle a de la relation avec de l'archéologie dynastique devrait disparaître lors de la constitution des micro-Etats en vue de leur républicanisation en Afrique de l'Ouest surtout. Mais puisque la stratégie colonisatrice en a décidé autrement, les continuums linguistiques ou les territoires géo-tribaux déjà en conflit ont été regroupés au même où d'autres avaient été fragilisés et divisés. C'est peut-être là l'origine des mésententes au sein de la société béninoise.

<sup>83</sup> Du côté de l'Etat.

<sup>84</sup> Daniel CEFAÏ, Comment se mobilise-t-on ? « L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », éd. EHESS-Paris, p. 250.

<sup>85</sup> Du côté du public.

<sup>86</sup> Georges BALANDIER, Le politique des anthropologues, in Madeleine GRAWITZ et Jean LECA, TRAITE DE SCIENCE POLITIQUE, t. 1, la science politique science – science sociale – l'ordre politique, p. 314.

Et quand par exemple une situation conflictuelle se pointe à l'horizon, le facteur latent de l'hétérogénéité manifeste sa lourdeur et son efficacité. Or si nous devons nous en tenir à la logique anthropologique de l'idéal balandierien selon lequel le pouvoir devrait se saisir en tant que générateur de cohésion, unifier, créer de l'unité relative au-delà des segments. Il est un dispositif nécessaire à la production de l'effet unitaire qui traduit les apparences faisant que la société s'impose comme un ensemble cohérent<sup>87</sup>.

On serait tenté de montrer qu'il y a là dans toute société humaine une prédominance à la paix si le critère de l'homogénéité ethnique est préservé. Mais malheureusement la compréhension anthropologique heurte à la notion d'intérêt en sociologie. Ceci démontre que les groupes socio-humains même fortement soudés par le critère de consanguinité peuvent se mettre en conflit lorsqu'un intérêt de taille majeure les rend rivaux les uns pour les autres. C'est peut-être ce qui se produit souvent dans le contexte béninois en politique. Les nordiques se sentent nordiques lorsqu'un intérêt politique les oppose au centristes et ou aux sudistes. Les centristes adoptent les mêmes attitudes envers les sudistes et ou envers les nordiques dans les mêmes contextes. Mais quand entre les mêmes habitants de la même aire géographique les oppositions politiques se présentent, les tensions peuvent être calmées par les acteurs sociaux de royautés ou de chefferies traditionnelles. Mais il reste à comprendre comment la République du Bénin a pu couvrir des tensions politiques ayant rapport aux élections législatives jusqu'à ce qu'elles

aboutissent aux déflagrations homicides et barbares comme celles des régions Nagots du Bénin ? Comment comprendre que les villes de Tchaourou, Kilibo, Nikki, soient devenues le centre de gravité des violences post-électorales au Bénin en 2019 ? Pourquoi un siège de la résistance s'est-il créé à Cotonou dans l'enceinte de l'ex- parti de la Renaissance du Bénin ?

## 2 - L'introuvable participation

L'exclusion supposée une arme de défense psychologique s'interprète l'outil d'auto concertation de l'auteur dominant qui en faire usage et la toute les pratiques subjectives son autorisé ( Réveil des affaires latentes non collatérales au fait de compétition, poursuit légale et parfois non légitime qui pourrait occasionné des incarcérations ou des mises en examens qui sont les indices de non réclamation des pièces administrative, le casier judiciaire par exemple pour compétir , mise en exil, intimidation, acharnement dans les affaires. ..) . L'exclusion politique peut entraîner ces conséquences sur l'exclusion sociale, elle peut conduire aux désaffiliations, désinsertions, marginalisation qui sont de signes visibles des différentes déclinaisons manifeste danses différents domaines professionnels ou rationnelle. Les conséquences de l'exclusion consistent en la destruction des projets de vie et l'altération des conditions sociales, les exclus sont les rejetés de la société a abandonné. Ils sont exactement comme ce qui on subit théologiquement de la réprobation.

Dans le cas Français la théorie de l'exclusion qui a généré la naissance des gilets jaunes peut-être interpréter selon le modèle de

<sup>87</sup> Op.cit.

la psychoclinicienne, psychothérapeute, Isabelle LEVER qui avait essayé de montrer que l'exclu sociale dans son ouvrage peine les fontaines, La santé un facteur d'intégration social que « *l'exclusion produits de l'anomie de l'incapacité des individus à se constituer en acteurs.* » Elle fabrique aussi l'aliénation, l'intériorisation du stigmat, l'incapacité de réagir aux accusations excessive ou fausse qui généralise une appréciation négative et humiliante à partir de qu'elle que cas<sup>88</sup>. La situation française qui a occasionné les gilets jaunes est donc venue de faire selon les qu'elles les français ont créé une opposition unilatérale et particuliers voir inédite en l'endettement du gouvernement Macron , ce que le gouvernement aurait puis faire est de comprendre que la gestion politique et économique de L'état se fait par consensus avec le peuple au moyen de la constitution et aux moyens de l'expression consensuel des parlementaires l'application volontariste des pensées particularistes reflète non seulement l'exclusion de la grande majorité des citoyens mais aussi et surtout la dictature et l'exercice des pouvoirs arbitraire qui frise les théories du complot. Dans ces mesures qu'elle rapport de similarité pouvons-nous tracer avec le cas Béninois.

La participation politique dans les conditions d'antagonisme pour de rivalités socio- politique est aussi un phénomène que les politologues tels que Dominique Mimi, MCPhee, Lazarofield et Berelson ont étudié. La participation peut être forte comme elle peut être faible. Dans le cas de forte participation

c'est l'engouement à la représentativité politique qui la conditionne. Dans un autre sens la tendance de conquête de pouvoir par les groupes politique rivaux mis en compétition peuvent traduire la forte participation dans l'intention de renversement des perspectives. Là le jeu démocratique est effectivement joué et la partie qui a gagné se considère comme celle qui a su faire le jeu et celle qui a pu répondre aux besoins du peuple. Cela donne à la partie qui a échoué des leçons de révisions de position d'amélioration de stratégie pour la conquête du pouvoir. Il a alors ce sens non pas la mise en scène des pratiques de fragilisation sociales, mais la démonstration de la capacité à convaincre les électeurs et à apporter des solutions à leurs divers problèmes. Les votes sanctions sont ceux dans lesquels si le trucage n'était pas le biais le plus utilisé, les protagonistes politique se rendent compte de la baisse de leur côté part de popularité. Les chiffres des statistiques lorsqu'ils sont alors bien construits sont significatif de signification. Les électeurs français surtout au niveau du parti adverse à celui du Bloc de la Majorité Présidentielle ne pouvait jamais accorder leur caution de validité de popularité à Macron. S'ils devraient être sincères, ils ne lui fourniraient pas assez de députés à L'Assemblée lors des élections législatives Le même schéma devrait être reproductible en République du Bénin et pour aller contre cette aventure, nos dirigeants au pouvoir n'ont pas caché leurs intentions. Ouvertement le Président de la République du Bénin a annoncé des propos odieux et osés : « *vous allez souffrir mais vous ne pourrez rien* », « *vous allez gémir vous ne pourrez rien* ».

<sup>88</sup> [www.La-psychologie.com](http://www.La-psychologie.com) consulté le 02 Mai à 11h13min.

Dans la même logique son ancien ministre de la justice n'avait pas manqué de courage pour ce qui le concerne à dire ouvertement que le pays à savoir la république du Bénin serait gouvernée avec la ruse et la rage et comme ultra finaliste de leur démarche lorsque les projets de révisions de la constitution ont échoué de deux fois et qu'on devrait passer au référendum ,au moment où les députés béninois se confinaient dans leurs calculs mesquins consistant à vider les caisses de l'État dans les campagnes de démobilisation du peuple pour la révision de la constitution par le Chef de l'État selon son modèle préétabli sous l'acquiescement du peuple au référendum...le stratège au pouvoir a bien compris le jeu. Il a donc renoncé à ce référendum qui était pour lui un piège. Interrogé par les journalistes, il n'avait pas caché sa réelle intention. Il déclarait alors « lorsque le temps sera propice, l'environnement adéquat, la ressource humaine disponible...la révision pourrait être possible ». Dans ces conditions, le peuple est-il entendant ou sourd, les opposants étaient-ils atteints de la pathologie d'audition (audite), les anciens présidents de la république étaient-ils absents et non informés... Il n'y a plus alors à douter. Le président de la république n'a répondu et efficacement aux critères philologique de son prénom dans ses démarches (le talon d'Achille). Comment donc concilier ces dérives de gouvernance que ce soit en France ou au Bénin ?

### Conclusion

La question de l'inversion des décisions politiques par les acteurs sociaux est celle qui préoccupe les activistes des organisations syndicales, les confédérations, des sociétés civiles, de même que certaines organisations de la société civile œuvrant dans le domaine social.

Ces mobilisations s'inscrivent dans le sens de l'encadrement des dérives autoritaires de l'Etat central ou de l'inversion des décisions des lobbies qui se fondent sur les bases des intérêts égoïstes, contraignant les citoyens ou les peuples à l'austérité. Une hypothèse presque banale sur laquelle se fonde ces acteurs est celle que l'ancien Président Emile Derlin ZINSOU avait émise au premier Août 2009 en face de la presse « on sait quand ça commence mais pas quand et comment ça prendra fin »<sup>89</sup>. Il importerait alors là de chercher à savoir la théorie qui oriente cette déclaration. En effet il est ici question de la théorie de pacifisme qui tient compte de l'apaisement social et qui déroge d'avec tous les mécanismes de révoltes ou des soulèvements populaires faisant appel à la désobéissance civile. Le pacifisme possède deux acceptions possibles incluant l'action des partisans. Bien que reliés, les deux concepts se distinguent du point de vue de la théorie et de la pratique<sup>90</sup>. Mais contrairement au pacifisme les théories polémologiques ou celles de la conflictualité démontrent que les conflits constituent les relations anarchiques au moyen desquelles une société est destinée à se dynamiser et à exprimer sa volonté de puissance.<sup>91</sup>

<sup>89</sup> GBECHOEVI A. Alexandre, Thèse Unique de Doctorat en Droit International et Relations Internationales, *De la gouvernance et du développement de la République du Bénin en vue de la concorde (1960-2010) : échecs, enjeux et perspectives*, sous la direction du Professeur Jean-Paul JOUBERT de la Faculté de droit de l'Université Jean-Moulin Lyon3 France, Décembre 2011, P.170.

<sup>90</sup> <http://fr.m.wikipedia.org> « wiki » pacifisme. Cette théorie désigne l'ensemble de ceux qui croient à l'avènement de la paix universelle.

<sup>91</sup> Christian LAZZERI, <http://sophiapol>. Hypothese.org, Séminaire « Théorie des Conflits, 6<sup>ème</sup> séance, Paris Ouest, 26 Mai 2015.

Les mouvements sociaux c'est-à-dire les actions collectives s'inscrivent dans la dynamique des grandes mobilisations à des fins inversionnistes. Les altermondialistes, les Gilets-Jaunes en France, les Casseurs-Brûleurs au Bénin ...font un croisement des approches sociologiques, philosophiques, économiques, politiques et stratégiques dans leurs positions d'actes. Mais malheureusement le cas béninois au moment et après les élections exclusives connaissent des dérapages vandalistes qui ne s'inscrivent ni dans les cadres théoriques du marxisme, de la sociologie du conflit<sup>92</sup>, de la théorie de la reconnaissance, de la théorie de l'identité<sup>93</sup>... ni de la critique, des théories de choix rationnel, ni de la théorie morale du conflit<sup>94</sup>. Il est alors question au Bénin des mobilisations tendancieuses à visé revanchardes. En République du Bénin nous avons à faire non seulement à un boxing politique entre les acteurs, mais d'abord et surtout à un dumping politique. La logique du conflit d'intérêt se présente ici comme mode de germination des antagonismes.

<sup>92</sup> Jean-Baptiste PITIOT Sous la direction de Monsieur Gilles ANDRÉAND, " Guerre et Polémologie dans la pensée de Julien Freund " : « dans la continuité de Machiavel, Freund dénonce de telles formes du " faire croire", et plaide pour une politique réaliste ; « Une humanité sans problèmes ne serait plus une humanité » répond Freund aux démagogues ».

<sup>93</sup> Frédérique Autin, Laboratoire Savoirs, Cognition et Pratiques Sociales (EA 3815) TAJFEL et TURNER, La théorie de l'identité sociale : « Elle s'inscrit dans la perspective de l'étude des conflits intergroupes. Elle postule que la seule catégorisation en deux groupes distincts entraîne la discrimination à l'encontre de l'exogroupe dans le but de différencier son groupe. L'enjeu de la différenciation est une identité collective positive, celle-ci résultant d'une comparaison intergroupe favorable à l'endo-groupe » [www.psychologie-sociale.org](http://www.psychologie-sociale.org).

<sup>94</sup> Op-cit.

La sociologie du conflit telle que décrite par Julien FREUND démontre à cet effet que : « Une humanité sans problèmes ne serait plus une humanité » répond Freund aux démagogues<sup>95</sup>. Il paraîtrait alors mieux de comprendre que les contradictions et les antagonismes au sein de la classe politique en France comme en République du Bénin sont de l'ordre naturel des choses en sociologie des conflits. Les exclusions réciproques des compétitions politiques au Bénin, les lois taillées sur mesure au Bénin comme en France dans la gestion débridée du social, les conspirations stratégico-politiques et mystico-sectaristes ayant leur source dans le Nouvel Ordre Mondial...seraient alors dans l'ordre logique des conflits d'intérêt qui pourraient être déconstruits par les acteurs en opposition concurrentielle. Au moment où le monde de la globalisation des termes de l'échange et le resserrement de l'étau au cou des salariés en faisant profiter les lobbies industriels évoluent dangereusement, au moment où les conditions de vie au plan international démontrent la disparité genre, au moment où la précarité de l'emploi vient coïncider avec les politiques d'austérité au plan mondial... la mondialisation révèle ainsi ses incohérences. Dans ces conditions les Etats devraient lutter pour que le social prime sur le mercantilisme. Mais malheureusement les systèmes politiques et les modes de gouvernance en France et en République du Bénin entre 2017 et 2019 uniformisent la misère sociale. Il n'est alors pas exclu que les politiques publiques unilatéralistes<sup>96</sup> dans ces deux pays génèrent

<sup>95</sup> Cf. note infra-marginale, No .32

<sup>96</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/unilat%C3%A9ralisme/10909924> ,Politique d'un État, d'une

des mouvements sociaux et des contestations populaires.

D'une manière globale la question ayant rapport aux actions collectives ne doit pas se confondre avec groupes liés aux attroupements de malfaiteurs et des badauds. Les gilets jaunes en France ont évité les dérives en interdisant aux intrus d'infiltrer leur groupe. C'est le contraire du cas qui a été produit en république du Bénin. Une question stalinienne se pose en ce sens Staline : « Que faire ? ».

---

organisation qui ne prend en considération que ses seuls intérêts (stratégiques, économiques, etc.) ,consulté jeudi 23 Mai 2019 à 19h 03mn